

Unité des Chrétiens

RÉSURRECTION

du
CHRIST



ESSENTIEL

Premier
Forum chrétien
francophone

CÉCEF

Prix 2018
du Conseil d'Églises
chrétiennes en France

RENDEZ-VOUS

Pasteur
Christian Baccuet

ADMINISTRATION

Revue trimestrielle éditée par l'association UADF
58 avenue de Breteuil – F-75007 Paris

Directeur de la publication :

Emmanuel GOUGAUD

Mise en page : editions-fleursdelettres.com

Impression : www.marnat.fr

CPPAP : 0919 G 82028 - ISSN : 1248 9646

Dépôt légal à parution

RÉDACTION

Directeur de la rédaction : Emmanuel GOUGAUD

Directeur adjoint de la rédaction :

Ivan KARAGEORGIEV

Comité interconfessionnel de rédaction :

Emmanuel GOUGAUD (catholique), Elaine LABOUREL (anglicane), Ivan KARAGEORGIEV (orthodoxe), Serge SOLLOGOUB (orthodoxe), Ohannes et Yeznig RASHO-HOHVANNESIAN (arméniens apostoliques), Anne-Laure DANET (protestante), Anne-Cathy GRABER (mennonite)

Relecture : Dominique DEVILLERS, Claire BERAUD-SUDREAU, Thérèse-Marie BLOCH, Patricia QUIN, Christine ROBERGE
redaction@revue-unitedeschretiens.fr

ABONNEMENTS

- France et Union européenne : 28 €

- Autres pays : 32 €

Envoyez vos coordonnées (prénom, nom, adresse, téléphone) sur papier libre et votre chèque à l'ordre de UADF-UDC à :
Unité des Chrétiens – 58 avenue de Breteuil
F-75007 Paris
Tél : 01 44 39 48 48
gestion@revue-unitedeschretiens.fr

Virements :

Domiciliation : CIC Paris Bac

IBAN : FR763006 6100 4100 0105 6260 251

BIC : CMCIFRPP

Préciser : « frais partagés »

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Tous pays : 10 € le numéro

(Frais d'expédition compris)

RELATIONS ABONNÉS :

Tél. 01 44 39 48 48

Mail : redaction@revue-unitedeschretiens.fr

.....
Titres, intertitres et légendes de la rédaction

Couverture : © Atelier Saint Jean-Damascène.
Fresque de la chapelle orthodoxe de la Dormition à St Jean-en-Royans. Par Sa résurrection, Christ brise les verrous et les portes de l'enfer. Marchant sur eux, Il entraîne Adam, symbole de l'humanité. Le saisissant par la poignée et non par la main, le Christ manifeste la primauté de son action. La désignation du Christ par l'autre main montre l'adhésion au Sauveur.

SOMMAIRE

JANVIER 2019, N° 193

3 ÉDITORIAL

Emmanuel GOUGAUD

4 ABÉCÉDAIRE ŒCUMÉNIQUE

4 L'Église protestante unie de France : une Église de témoins

Guillaume de CLERMONT

7 ESSENTIEL

7 Premier Forum chrétien francophone

8 Le Centre Sèvres inaugure une nouvelle chaire de théologie œcuménique

9 Les Voix de l'Unité

10 CÉCEF

10 Prix 2018 du Conseil d'Églises chrétiennes en France

11 Communiqué du CÉCEF pour l'ACAT

12 DOSSIER Qu'est-ce qui justifie ma vie ?

13 La Déclaration commune sur la doctrine de la justification : une révolution tranquille

Theodor DIETER et Élisabeth PARMENTIER

18 La Communion anglicane et la Déclaration commune sur la doctrine de la justification

John St-Helier GIBAUT

22 Regard orthodoxe sur la Déclaration commune luthéro-catholique sur la doctrine de la justification

Nicolas KAZARIAN

26 Justification et pardon

Ohannes RASHO-HOHVANNESIAN

28 C'est la « grâce seule » !

Pierre BLANZAT

30 RENDEZ-VOUS

30 Rendez-vous avec Christian Baccuet

35 JALONS SUR LA ROUTE DE L'UNITÉ

35 Septembre – Novembre 2018

39 AGENDA



L'atelier Saint Jean-Damascène a été fondé en 1965 et enseigne depuis son origine la formation à l'iconographie et à toutes autres formes d'art sacré (peinture, sculpture, mosaïque, chant, danse etc.).
Les sessions sont réalisées tout au long de l'année dans différents lieux. Vous pouvez trouver le programme sur le site internet : www.atelierdamascene.fr.

Black Friday, Gilets jaunes et Déclaration sur la justification

En octobre 2019, nous fêtons le 20^e anniversaire de la *Déclaration commune sur la justification entre l'Église catholique et la Fédération luthérienne mondiale*. Cet accord est une grande joie ! La question de la justification, par la foi ou les œuvres, fut l'une des causes de la division des chrétiens en Occident. Pour Martin Luther, la justification par la foi est le cœur du message biblique. En Christ, par la grâce seule, Dieu accueille l'homme pécheur sans condition préalable. Il fait devenir juste l'être humain, indépendamment de ses mérites. Du point de vue catholique, le renouvellement par la grâce semblait amoindri. Plus encore, il critiquait l'absence de participation de l'humanité au salut. Il y eut condamnations, divisions, violences réciproques. À l'occasion de cet anniversaire, ce numéro d'*Unité des chrétiens* se propose de relire la *Déclaration commune sur la justification* pour revisiter sa compréhension et montrer sa pertinence œcuménique, pastorale et existentielle.

Justification : le mot n'est plus guère usité. Le concept paraît déconnecté de nos réalités. Nous ne l'entendons plus trop dans la prédication chrétienne. Ce numéro d'*Unité des Chrétiens* a l'ambition de démystifier la justification. Loin d'être un appendice conceptuel ou une spéculation abstraite, la justification répond à la question fondamentale de l'existence humaine. Aux différents âges de sa vie, tout être humain est confronté au sens de son existence. Il se questionne sur son origine et son but. Il réfléchit à ce qui donne sens et saveur. Nous sommes régulièrement invités à rendre compte de nos raisons de vivre devant nos proches. Nous nous réapproprions celles proposées par la société. Nous avons sans cesse besoin de justifier de la beauté et du bien-fondé de notre vie. Au moment où ces lignes sont rédigées, deux événements



Par le père Emmanuel
GOUGAUD

« Consommer
davantage et
dépenser plus :
serait-ce la justification
de
notre existence
aujourd'hui ? »

se télescopent dans l'actualité française. Il y a d'une part le *Black Friday*, littéralement le « vendredi noir », débarqué en France depuis le Canada et les États-Unis. Ce jour marque le début des achats pour des fêtes de Noël et de fin d'année. Plusieurs commerçants et enseignes proposent des soldes très importants. Nous sommes ainsi poussés aux achats. Ce vendredi 23 novembre 2018, plus de cinquante millions de transactions par carte bancaire ont été réalisées en France seulement. Consommer davantage et dépenser plus : serait-ce la justification de notre existence aujourd'hui ? Justifier notre existence selon ces catégories actuelles peut alors devenir un enfer. Simultanément, notre pays est confronté au mouvement des « Gilets jaunes ». Des millions de nos contemporains sont angoissés pour leur avenir, leurs conditions de vie et celles de leurs enfants. Ils éprouvent une grande difficulté à espérer.

À travers ces deux exemples, nous voyons les ambiguïtés de notre société. Seuls les gens beaux, heureux, riches, en bonne santé et abonnés à *Unité des Chrétiens* © verraient leurs existences justifiées ? Là résident l'extraordinaire acuité et l'actualité de la théologie de la justification. La vie de chaque être humain est belle et digne d'être vécue parce que le Seigneur a donné sa vie ! La *Déclaration sur la justification* possède donc un formidable potentiel anthropologique. Dieu vient justifier la raison d'être de mon existence en dépit de ses paradoxales précarités. Nous sommes libérés de cet enfer de réussir par nous-mêmes ! La justification est bien cela : tout est donné et tout reste à faire parce que tout est donné ! ■

L'Église protestante unie de France : une Église de témoins

L'Église protestante unie de France [ÉPUdF] se comprend comme l'un des visages de l'Église universelle. Elle atteste que la vérité dont elle vit la dépasse toujours.

Par Guillaume de CLERMONT
président du Conseil régional de l'ÉPUdF en région Ouest

C'est ainsi que s'achève la déclaration de foi adoptée en 2017 par le synode national de Lille. Dernier acte du processus d'unification luthéro-réformé en France, l'adoption par l'ÉPUdF d'une déclaration de foi témoigne d'une double intention : réaffirmer son ancrage ferme dans les convictions issues de la Réforme et dire dans un langage renouvelé sa volonté d'être une Église de témoins de l'Évangile, avec d'autres, dans le monde d'aujourd'hui.

UN ANCRAGE FERME DANS LES CONVICTIONS DE LA RÉFORME

Nous vivons d'une confiance reçue et partagée
 « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils... », affirme l'Évangile selon saint Jean. Cet amour nous précède. Ce don est premier, gratuit. Cette confiance est inconditionnelle. Puisamment libératrice, elle nous appelle à faire confiance à notre tour.

La lecture de la Bible nous met debout
 Loin d'être un règlement à appliquer, la Bible est comme une bibliothèque de 66 livres qui font appel à notre sensibilité et notre intelligence. Ensemble et avec l'Esprit de Dieu, nous la recevons comme la référence de notre foi, nous la lisons comme une source d'inspiration, nous l'interprétons pour vivre aujourd'hui. Lire la Bible nous rend acteurs et responsables.

Nous avons besoin les uns des autres
 Dieu parle à l'intime de notre cœur en passant par la Bible et par le prochain. Nous ne pouvons pas être en relation avec Jésus Christ sans l'être avec les autres. Chaque paroisse est solidaire des autres paroisses, et une église particulière n'est rien sans l'Église universelle. En somme, Dieu nous appelle à ne jamais faire l'économie des autres, car c'est par eux qu'Il nous rejoint.

La vie bonne est une vie sobre

Être sobre, c'est un style de vie qui favorise le partage, la responsabilité, la simplicité. Loin de toute austérité étroite (Jésus s'est laissé traiter de glouton et de buveur !), c'est ne pas se laisser fasciner par la dépense ostentatoire, qu'elle soit d'énergie, de ressources naturelles, d'argent. C'est garder sur nos projets et nos œuvres, nos réussites et nos échecs, cette petite distance bienfaisante qu'on appelle l'humour !

Ces convictions ne sont pas nouvelles. On les résume parfois d'un slogan : *Sola fide* (la foi seule), *Sola scriptura*, (l'Écriture seule), ou d'une formule : sacerdoce universel des croyants (égalité et responsabilité commune entre pasteurs et laïcs). Nous les croyons d'une pertinence inégalée aujourd'hui.

L'ÉPUDF EN QUELQUES CHIFFRES

Établie sur l'ensemble du territoire national, l'ÉPUdF est une union de 480 associations culturelles (églises locales ou paroisses selon le vocabulaire choisi), elles-mêmes regroupées en 9 régions.

1100 lieux de culte, 250000 participants à la vie de l'Église, 400000 personnes faisant appel aux services de l'ÉPUdF, 411 ministres inscrits au rôle, dont 147 femmes.

L'ÉPUdF réunit chaque année au printemps son synode national, composé de représentants des 9 régions, pour prendre les orientations nationales, formuler les textes constitutifs, et organiser la solidarité entre tous.



◀ **Emmanuelle Seyboldt, première femme présidente du conseil national de l'ÉPUdF. Aujourd'hui, les femmes pasteures représentent 35 % du corps pastoral de l'ÉPUdF.**

© Ch. Barthelemy



© Ch. Barthelemy

◀ **Groupe de travail dans un synode. Le synode annuel (régional et national) est l'instance de débat et d'orientation pour la vie des églises. C'est le « gouvernement collégial » de l'ÉPUdF.**

Chaque région est gouvernée par un synode régional annuel qui réunit (en novembre) des représentants de toutes les églises, ainsi que les pasteurs. Chaque église locale (paroisse) est gouvernée par le conseil presbytéral lui-même élu pour quatre ans par l'assemblée générale de l'Église locale. Ce système de gouvernance par des assemblées collégiales dans lesquelles siègent des délégués élus fait de l'ÉPUdF une Église qualifiée, souvent, de « démocratique ». En réalité, il vaudrait mieux parler de « Christocratie » au sens où ceux qui, individuellement ou collégialement, sont appelés à des ministères de gouvernance le sont toujours sous l'autorité du Christ, seul chef de l'Église.

ÊTRE UNE ÉGLISE DE TÉMOINS AUJOURD'HUI

Les Luthériens et les Réformés constituent une population de croyants très minoritaires en France. C'est tellement vrai que, pendant des siècles, ils se sont très bien accommodés de cette situation cultivant même une certaine confidentialité de leur existence et de leur témoignage. Seulement voilà, depuis les années 80, la transmission de la culture protestante et le renouvellement continu des générations

passées par la transmission familiale se sont interrompus. Depuis plusieurs décennies, le nombre de protestants luthéro-réformés baisse invariablement de manière régulière. Sur ce plan, l'ÉPUdF subit aussi les effets de la déchristianisation. Pour autant, on note dans beaucoup d'églises locales et particulièrement dans les grands centres urbains, un renouvellement des assemblées cultuelles et un intérêt marqué de beaucoup de contemporains pour la spiritualité et la théologie protestantes.

L'enjeu des églises protestantes unies de France consiste donc à trouver les bons langages pour rejoindre aujourd'hui ceux qui cherchent un sens à leur vie et qui s'intéressent à la foi chrétienne. Nos Églises tentent donc d'expérimenter de nouvelles formes de témoignage. Riche d'un patrimoine immobilier important, avec de nombreux temples et des implantations souvent bien situées, l'ÉPUdF est bien équipée pour accueillir et proposer des activités très diverses permettant de découvrir la richesse du patrimoine biblique, une vie communautaire fraternelle et des chemins d'édification spirituelle diversifiés.

Encore faut-il que les membres engagés de nos églises soient d'abord bien

convaincus de la nécessité d'être témoins de la foi pour ceux qui ne sont pas d'origine protestante et, d'autre part, qu'ils s'exercent à parler de Jésus-Christ explicitement pour être en capacité d'accompagner ceux et celles qui aspirent à découvrir la foi chrétienne. L'expérience montre que cet élan missionnaire ne va pas de soi.

DES PROJETS POUR TÉMOIGNER

Et pourtant les églises locales se sont fortement mobilisées, ces dernières années, dans des projets tournés vers l'extérieur pour tenter d'exposer (de risquer ?) des convictions chrétiennes pour aujourd'hui.

Écoute Dieu nous parle (2011-2013), *Nos thèses pour l'Évangile* (2015-2017) ont accompagné les églises locales respectivement pour la création de l'ÉPUdF en 2013 puis pour le 500^e anniversaire de la Réforme en 2017.

Enfin, dernière initiative nationale lancée en 2017, une *Dynamique d'encouragement à la lecture de la Bible* pour partager avec le plus grand nombre la joie de lire et de partager les Écritures bibliques. L'initiative s'appuie sur des propositions d'animations bibliques dynamiques et des formations à l'animation biblique en petits groupes.

DES OUTILS POUR SE FORMER

Par ailleurs, l'ÉPUdF développe depuis plusieurs années maintenant des outils pour accompagner les églises locales dans un témoignage renouvelé. On connaît les 'parcours Alpha' qui se sont multipliés dans les églises luthéro-réformées. Mais des formations au témoignage ont aussi vu jour pour aider des membres d'églises à se former pour parler explicitement de Jésus-Christ dans diverses occasions.

DES EXPÉRIENCES NOUVELLES

Il faut aussi noter des expériences de cultes différents (ex. les cultes « café-croissants » ou des cultes « partages bibliques ») qui se développent (dates et horaires différents, forme nouvelle du culte, déroulement modifié) et qui permettent à un public très éloigné de toute culture religieuse de trouver place dans une vie communautaire.

EXILÉS, L'ACCUEIL D'ABORD

Pour être complet dans la présentation de l'ÉPUdF, il faut aussi rappeler combien les églises locales se sont mobilisées dans l'accueil des réfugiés

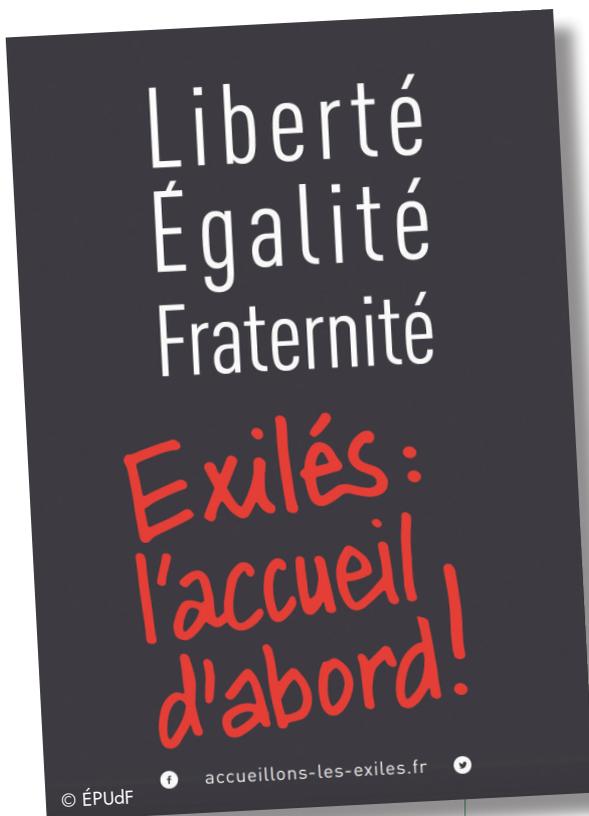


▲ Très attachés à la lecture de la Bible, les luthéro-réformés célèbrent aussi la sainte-cène (communion). Les protestants n'ont que deux sacrements : baptême et sainte-cène.

syriens, s'associant à de multiples initiatives locales ou prenant l'initiative d'offrir des solutions de logement et l'accompagnement de réfugiés. Il faut

voir un attachement indéfectible à l'engagement social au service des plus vulnérables de notre monde : c'est là l'occasion de vivre en acte la prédication de l'Évangile du Christ et de donner tout son sens à la libération par la foi et l'amour du prochain.

La déchristianisation, l'accroissement de l'âge moyen des membres engagés dans les églises, la diminution du nombre de jeunes engagés, le manque de pasteurs, la baisse progressive des ressources financières de l'ÉPUdF... il y a bien des sujets qui pourraient nous conduire à présenter l'Église protestante unie de France aujourd'hui sur la pente d'un déclin inéluctable. Mais nous préférons regarder notre Église en nous émerveillant des hommes et des femmes qui témoignent ensemble de l'Évangile aujourd'hui. Ils ont répondu à l'appel que Dieu leur a personnellement adressé. Ils servent l'Église du Christ, parfois maladroitement ou trop timidement, mais toujours avec conviction, espérance et joie. Nul doute que c'est ainsi que l'Église protestante unie de France restera une Église de témoins. ■



◀ Exilés, l'accueil d'abord ! Lancée en 2016, la campagne pour l'accueil des réfugiés témoigne de la volonté de l'ÉPUdF de s'engager, avec d'autres, dans la lutte pour la justice sociale et la protection des plus vulnérables.



La rencontre a été rythmée par plusieurs temps de prières communes, notamment dans la chapelle des Assomptionnistes de Valpré.

Premier Forum chrétien francophone

Du 28 au 31 octobre 2018, une vingtaine de confessions ou familles chrétiennes¹ ont participé à cet événement aussi inédit qu'original !

Sur le modèle du Forum Chrétien Mondial, le Forum Chrétien Francophone européen a réuni plus de 200 participants représentant une grande diversité d'Églises. La joie de la rencontre gratuite a été portée par ces trois verbes tirés de l'Évangile de Marc (3,13-14) : « Il monte sur la montagne et il appelle ceux qu'il voulait. Ils vinrent à lui et il en établit douze pour être avec lui et pour les envoyer prêcher ».

Tisser des liens fraternels dans l'acceptation de nos différences est un enjeu essentiel aujourd'hui, pour que notre témoignage de l'amour de Dieu en Jésus-Christ à nos contemporains, soit audible et crédible. Nos divisions sont un contre-témoignage et comme le disait un archevêque anglican, « elles sont le fruit de nos péchés ».

Mais quelle richesse d'être ensemble, de se rencontrer, de s'écouter. Dès le début, des témoignages ont donné une

Vous trouverez le message du Forum et d'autres témoignages sur son site : <https://forum-chretienlyon2018.org>.

impulsion forte à ce forum, notamment celui de l'évêque copte orthodoxe, Mgr Anba Thomas, fondateur de la communauté Anaphora en Égypte qui nous a rappelé que pour être élevé, il fallait savoir plier les genoux et mettre son cœur sur l'autel.

Nous avons expérimenté plusieurs démarches pour favoriser le dialogue, en particulier avec le récit de nos cheminements de foi. Ces moments, faits d'écoute bienveillante, ont permis de se reconnaître frères et sœurs en Christ, membres d'une même famille. Des différences importantes demeurent, mais nous avons été encouragés à construire des ponts entre nous et nos Églises. L'apprentissage mutuel (aussi appelé œcuménisme réceptif) nous a permis de chercher à travers les traditions des autres, leurs expressions de foi, etc., comment enrichir sa propre identité. La vie de foi, personnelle et communautaire, est de devenir plus pleinement

ce que nous sommes déjà et ce que nous sommes appelés à être par Jésus Christ et en lui. Ce processus de croissance et de déploiement auquel toutes les Églises sont appelées est particulièrement favorisé par ce type de rencontre entre représentants de différentes Églises.

S'il est difficile de raconter un tel événement, nous sommes repartis convaincus que nous pouvions expérimenter cette démarche, dans nos propres lieux, entre nos Églises. ■

Anne-Laure DANET,
responsable du Service
des relations avec les Églises
chrétiennes à la Fédération
protestante de France

¹ Adventiste, anglicane, apostolique arménienne, baptiste, charismatique, catholique romaine, copte, évangélique, indépendante, luthérienne, méthodiste, mennonite, orthodoxe, pentecôtiste, protestante, réformée, salutiste, syriaque, vieille-catholique.

Le Centre Sèvres inaugure une nouvelle chaire de théologie œcuménique

Une « chaire de théologie œcuménique » a été inaugurée le 11 octobre 2018 au Centre Sèvres-Facultés jésuites de Paris. Si l'enseignement et la recherche œcuméniques se vivent déjà depuis de nombreuses années dans cette institution grâce au travail de théologiens comme B. Sesboué s.j., C. Theobald s.j., A-M Petitjean a.s., ..., cette chaire donne une visibilité à ce qui peut être considéré comme un « laboratoire » au sein duquel il est possible d'étudier les questions œcuméniques qui ont fait (ou font encore !) débat entre nos différentes Églises : ainsi,

pour cette année¹, il s'agira par exemple de comprendre les enjeux de la *Déclaration commune sur la justification*, ou d'étudier convergences et divergences concernant la question mariale. Un autre aspect de la démarche œcuménique consiste à connaître la tradition des autres Églises et à s'ouvrir au langage de l'autre : telles seront les propositions de plusieurs théologiens orthodoxes (G. Sekulowski, A. Siniakov, C. Sollogoub) ou luthériens (A. Birmelé, K. Yamamoto).

Mais cette chaire ne veut pas considérer l'œcuménisme comme une spécialité particulière ou « à part », comme l'a

souligné lors de l'inauguration Michel Fédou s.j. : en effet, une de ses visées essentielles est de « contribuer à ce que la préoccupation œcuménique ne soit pas seulement le fait de quelques-uns, mais qu'elle puisse de quelque manière marquer tous les enseignements, et qu'elle soit perçue par les étudiants eux-mêmes comme une préoccupation essentielle à la théologie ». Telle fut aussi une des interpellations de K. Shirk Lucas (Institut supérieur d'études œcuméniques) et F. Chavel (Institut protestant de Paris) dans leur intervention lors de la soirée d'inauguration présentant les enjeux du dialogue œcuménique pour la théologie chrétienne. ■

COMMUNIQUÉ

Pourquoi une chaire ?

« [...] Le fruit attendu de cette chaire est de nous rendre davantage sensibles, étudiants et enseignants du Centre Sèvres, au caractère crucial de l'œcuménisme : le chemin fait avec des chrétiens d'autres traditions que la nôtre nous délivre de l'illusion d'être allés, notre Église et nous-mêmes, jusqu'au bout du mystère de Dieu. Chacun en est relancé, élargi, corrigé dans ses préjugés ou ses étroitesse.

Dans la prière eucharistique, le prêtre supplie le Christ « que jamais je ne sois séparé de toi » (prière avant la communion). Formule chère à Michel de Certeau car elle dit de manière très juste que croire ne consiste pas à posséder Dieu mais à espérer demeurer en Lui.

En même temps, nous avons encore à découvrir que ce souci – on pourrait presque dire, cette angoisse – ne peut être dissocié d'une autre supplication adressée, cette fois-ci, au frère dans la foi : « ne permets pas que je sois séparé de toi » ; car j'ai besoin de toi, oui vraiment, pour rester un croyant en pèlerinage vers la réconciliation ultime que Dieu nous promet.

Voilà pourquoi il fallait ouvrir cette chaire de théologie œcuménique. »

Étienne GRIEU, s.j., Président du Centre Sèvres-Facultés jésuites de Paris, in : « Billet », publié le 23/10/18, <https://centresevres.com/>

Anne-Cathy GRABER,
Communauté de Chemin
neuf [c.c.n.]
Michel FÉDOU, Compagnie de
Jésus [s.j.]
co-titulaires de la chaire
de théologie œcuménique
(Centre Sèvres-Facultés
Jésuites de Paris)

¹ Pour connaître le programme de l'année 2018-2019, cf. : chaire de théologie œcuménique, <https://centresevres.com/recherche/les-chaire/chaire-de-theologie-ocumenique/>.

Les Voix de l'Unité

« **A** ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 35). Amour, fraternité vécus en acte par les séminaristes catholiques de Saint-Sulpice (Issy-les-Moulineaux) et les séminaristes orthodoxes de Sainte-Geneviève (Épinay-sous-Sénart). Depuis une dizaine d'années, une belle amitié lie les deux maisons de formation des futurs prêtres. Ces échanges ont notamment été impulsés par les supérieurs respectifs des séminaires : Mgr Didier Berthet, désormais évêque de Saint-Dié, et président du Conseil pour l'unité des chrétiens et les relations avec le judaïsme de la Conférence des évêques de France et du père Alexandre Siniakov. Cette année, grâce aux encouragements du dernier et du nouveau supérieur du séminaire Saint-Sulpice, le père Emmanuel Goulard, nos deux communautés ont enregistré un album de chants liturgiques, issus de nos traditions respectives.

Ce CD est d'abord pour nous un témoignage : celui d'une amitié authentique entre catholiques et orthodoxes. Par la réalisation de cet album, nous voulons montrer à tous ceux qui l'écouteront et prieront avec, que nos bonnes intentions ne suffisent pas et qu'humblement nous pouvons vivre l'unité en actes. Ce projet prendra grâce à vous une forme encore plus concrète, puisque l'intégralité des bénéfices de la vente du CD sera reversée à un fonds pour la reconstruction des églises de nos frères persé-



▲ 11 octobre 2018, concert de lancement du CD « Les Voix de l'Unité » à la cathédrale de la Sainte-Trinité.

Pour vous procurer le CD « Les Voix de l'Unité », rendez-vous sur la boutique en ligne de l'Aide à l'Église en Détresse : <https://don.aed-france.org/boutique>.

tés en Syrie. À la suite de la demande conjointe du pape François et du patriarche Kirill à Cuba, ce fond est géré par l'Aide à l'Église en Détresse.

Les longs mois de répétitions et d'enregistrement nous ont donné de multiples occasions d'apprendre à nous connaître d'avantage, de prier ensemble, et désormais de rendre grâce pour le travail accompli. Parmi tous ces moments vécus, le concert spirituel donné en octobre à la cathédrale orthodoxe de la Sainte Trinité (Paris VII), fut particulièrement émouvant. Venu achever toute une année de préparation, ce concert de lancement rassemblait dans un même lieu fidèles orthodoxes et catholiques, venus entendre leurs futurs prêtres former *Les Voix de l'Unité*.

Nos semaines de préparation en amont ont été ponctuées par les offices liturgiques, la prière des psaumes : « Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis » (Ps 132). Tel est bien le sentiment qui nous a animés pendant ces mois de préparation. À présent, il nous faut annoncer avec force la joie qui est la nôtre : « Allez par toute la terre, annoncez l'Évangile aux nations, Alléluia ! » ■

Kirill GRIBOV,
séminariste orthodoxe
Rémi de LA PRESLE,
séminariste catholique

Prix 2018 du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Yuriy Heorhitsu, prêtre orthodoxe, a reçu le Prix 2018¹ pour son mémoire de master intitulé « La question du libre arbitre dans le dialogue théologique entre l'Église orthodoxe et les luthériens », soutenu à l'Institut d'études supérieures en théologie orthodoxe de Chambésy (Suisse). Le prix a été remis au lauréat le 14 novembre 2018 par Mgr Georges Pontier, président en exercice du Conseil en présence des co-présidents, le pasteur François Clavairoly et le métropolitaine Emmanuel. Nous publions des extraits de l'allocution du père Heorhitsu.

La question sur la volonté humaine apparaît comme l'une des questions clés dans la réponse faite par l'homme à l'action de Dieu à son égard. Se pose également la question

sur les facteurs influençant la volonté humaine dans le processus de sa réponse. [...] La menace du refus pour l'homme à participer à son salut tel que cela a été exprimé par saint Augustin a suscité

en Occident une opposition à une telle conception. L'existence d'un autre point de vue en Occident a conduit au souhait de régler ce problème par des décisions conciliaires. Pour cette question, on peut



▲ Le père Heorhitsu est entouré par le pasteur Clavairoly, Mgr Pontier et le métropolitaine Emmanuel dans les jardins de la Fédération protestante de France. Pour la première fois, un orthodoxe reçoit cette distinction.

dire que, jusqu'à la Réforme, il n'y a pas eu de décision unique. [...]

Du fait que la Réforme a repris l'approche de saint Augustin sur la nature humaine exprimée dans la Formule de Concorde, la question sur le libre arbitre et la Grâce Divine devient l'objet de discussions entre les orthodoxes et les luthériens dans le cadre des dispositions prises lors de la IV^e Conférence panorthodoxe de Chambésy en 1968, pour la reprise du dialogue théologique orthodoxe-luthérien. C'est

justement à la lumière de ces prises de décisions que l'héritage de Luther devient l'objet d'une nouvelle étude de la part des théologiens orthodoxes, étude conduisant à rechercher, sur le salut, des points de convergence avec l'enseignement orthodoxe. Dans la perspective de repenser les thèmes empruntés par Luther aux prémices de la pensée d'Augustin dans sa position contre le libre arbitre, nous pouvons chercher les points communs sur cette question. Le but de Luther contre le

libre-arbitre était d'atteindre la certitude du salut, faire sentir à l'homme sa petitesse et le jeter dans les bras du Christ. ■

 **L'intégralité du discours du lauréat** est disponible sur le site unitedeschretiens.fr.

- 1 Le Conseil d'Églises chrétiennes en France décerne pour la quatrième fois un prix à un étudiant pour son mémoire de master. Le père Christophe Delaigue a été le premier lauréat en 2012, le pasteur Jean Renel Amesfort le deuxième en 2014, et le père Olivier Nguyen le troisième en 2016.

COMMUNIQUÉ DU CÉCEF POUR L'ACAT



Le 10 décembre 2018 fut commémoré à Paris le soixante dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme [DUDH]. Un de ses principaux artisans est le français René Cassin. Il existait depuis plusieurs siècles des déclarations des droits en Angleterre, en France, aux États-Unis. Mais pour la première fois, un document avait une portée universelle. Aux droits civils et politiques s'ajoutaient des droits économiques et sociaux.

À cette occasion, le Conseil d'Églises chrétiennes en France [CÉCEF], par la voix de ses trois coprésidents, tient à rendre hommage à l'engagement de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) en faveur des droits de l'Homme. Depuis 1974, cette association, forte de plu-

sieurs milliers d'adhérents issus de toutes les confessions chrétiennes, s'engage par l'action et la prière contre la pratique de la torture qui est une atteinte majeure à la dignité humaine, interdite par l'article 5 de la DUDH « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. »

Or 70 ans après, de nombreuses formes de torture et d'atteinte à la dignité de la personne existent dans de nombreux pays. (Disparitions, arrestations arbitraires, détentions provisoires abusives, jeunes mineurs à la rue...). Pour les chrétiens, ces mauvais traitements évoquent la Passion du Christ et portent atteinte à l'être humain « créé à l'image de Dieu ». Avec d'autres associations, l'ACAT lutte contre la torture et sauve des victimes via des campagnes d'opinion et des interventions auprès des gouvernements. Elle participe à la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture instituée par les Nations-Unies le 26 juin, en organisant, la Nuit des veilleurs, nuit mondiale de prière en faveur des victimes de ce fléau. Là réside la spécificité chrétienne

de l'ACAT : prier dans l'unité pour les victimes mais aussi pour la conversion de ceux qui pratiquent la torture, abimant en eux-mêmes la dignité propre à chaque personne. La prière est aussi une action de grâce pour tous ceux qui ont pu échapper à des traitements indignes grâce à la mobilisation de tous.

Le CÉCEF encourage donc l'ACAT à poursuivre et à faire connaître son action. Elle fait progresser l'unité des chrétiens dans la prière commune et le service du frère. Elle s'appuie sur la conviction que l'être humain tient sa dignité de Dieu et que la torture est la négation de cette dignité inhérente à chaque personne.

Pasteur François CLAVAIROLY —
Métropolitain EMMANUEL —
Mgr Georges PONTIER
coprésidents

Source : <http://unitedeschretiens.fr/-CECEF-.html>



Qu'est-ce qui justifie ma vie ?

Pour vivre, nous devons trouver des raisons de vivre. Tentés par des justifications matérielles, nous découvrons que cette justification nous est offerte par le Christ une fois pour toutes. Nous sommes libérés et fortifiés. Découvrons pourquoi !

[HTTP://UNITEDESCHRETIENS.FR](http://unitedeschretiens.fr)

Documentation et informations œcuméniques complémentaires sur notre site internet.

- | | | |
|----|---|----|
| 1. | La <i>Déclaration commune sur la doctrine de la justification</i> : une révolution tranquille | 13 |
| 2. | La Communion anglicane et la <i>Déclaration commune sur la doctrine de la justification</i> | 18 |
| 3. | Regard orthodoxe sur la <i>Déclaration commune luthéro-catholique sur la doctrine de la justification</i> | 22 |
| 4. | Justification et pardon | 26 |
| 5. | C'est la « grâce seule » ! | 28 |

La *Déclaration commune sur la doctrine de la justification* : une révolution tranquille

Élisabeth Parmentier est professeur en théologie pratique et vice-doyenne de la Faculté de théologie de Genève, spécialiste internationale du dialogue œcuménique. Theodor Dieter est directeur de l'Institut pour la recherche œcuménique de Strasbourg et co-rédacteur de nombreux textes œcuméniques. Il a reçu le prestigieux prix Ratzinger, « Nobel de la théologie » en 2017. Ils nous présentent la *Déclaration commune sur la doctrine de la justification*.

Par **Élisabeth PARMENTIER** et **Theodor DIETER**

Le 31 octobre 1999, l'Église catholique signait avec les Églises luthériennes la *Déclaration commune sur la doctrine de la justification (DCJ)*, fruit de diverses phases de leur dialogue, entamé à partir de 1967 au plan international et national. Cet accord expose le cœur de la foi partagée : le don gratuit de Jésus-Christ, ouverture de la liberté et de l'espérance chrétienne, indépendamment de mérites, de réussite ou de sacrifice de soi¹.

Vingt années plus tard, la *DCJ* manifeste sa fécondité œcuménique, puisque trois grandes familles chrétiennes mondiales se sont associées à cet accord : en 2006 les Églises Méthodistes (*World Methodist Council*) ; en 2016 les Églises anglicanes (*Anglican Communion*) ; en 2017 les Églises Réformées (Communion Mondiale d'Églises réformées).

Un événement inédit dans l'histoire œcuménique : quatre familles chrétiennes mon-



**ÉLISABETH
PARMENTIER**



THEODOR DIETER

diales confirment « une compréhension commune de notre justification par la grâce de Dieu au moyen de la foi en Christ » (§ 5). De plus, ce « consensus dans les vérités fondamentales de la doctrine de la justification » (§ 40) n'est pas resté texte mais est devenu engagement. Ces Églises, par leur signature, déclarent que les condamnations réciproques anciennes sur ce sujet ne concernent plus la doctrine actuelle (§ 13), et « que des développements qui demeurent différents ne sont plus susceptibles de provoquer des condamnations doctrinales » (§ 6). Elles « continueront à approfondir leur compréhension commune » (§ 43), et gardent le but de « cette unité visible qui est la volonté du Christ (§ 44).

**La doctrine de la justification,
« pierre de touche de la foi
chrétienne »**

Ce consensus « dans les vérités fondamentales » n'efface pas « les différences

qui subsistent dans le langage, les formes théologiques et les accentuations ». Bien plus, elles « sont portées par ce consensus » (§ 40). L'accord examine précisément ces différences dans le détail des sept enjeux qui menèrent jadis à des condamnations (§ 19-39). Chaque point est repris dans une formulation partagée (« nous confessons ensemble »), puis dans les différences qui demeurent entre les Églises – sans les séparer. Cette méthode de « consensus différencié » (ou « différenciant », selon la proposition de Theodor Dieter) montre comment ces différences peuvent être portées par l'accord fondamental.

Plus fondamentalement, l'Église catholique et les Églises luthériennes affirment ensemble que « la doctrine de la justification est la mesure ou pierre de touche de la foi chrétienne. Aucun enseignement ne peut aller à l'encontre de ce critère » (Annexe § 3). La suite du travail des Églises devait en tenir compte.

Réception biblique : une matrice d'interprétation pour dire les facettes du salut

C'est en particulier l'interprétation des textes bibliques à l'aide de l'exégèse qui a permis d'arriver à surmonter les oppositions anciennes. Mais ce n'était pas assez évident dans la *DCJ* qui n'a consacré que deux pages à l'explication biblique. Pour documenter mieux cette approche, une commission de biblistes catholiques, méthodistes et luthériens explora de 2008 à 2011 les « fondements bibliques de la doctrine de la justification »². Il s'agissait en particulier de montrer que la doctrine de la justification ne concerne pas seulement les textes qui comportent le terme « justification », ni seulement les épîtres pauliniennes, mais s'étend à toutes les harmoniques de l'œuvre du salut, jusqu'à la justice de Dieu dans l'Ancien Testament.

Car la crainte des biblistes était que la diversité des expressions du salut (rédemption, réconciliation, expiation, purification, sanctification) ne soit nivelée au profit de la seule problématique des épîtres aux Galates et aux Romains, la Loi (et donc le mérite) opposée à la grâce, et la circoncision face à la foi. Le travail ultérieur de cette commission a pu souligner la pertinence des affirmations bibliques de la *DCJ*, illustrant que la Bible elle-même est un « consensus différenciant », une unité porteuse de différences

précisément dans la richesse de ces concepts confluants pour affirmer le *cœur* théologique de la foi chrétienne. D'autres travaux extérieurs à cette commission confirmèrent cela. L'exégète catholique Jean-Noël Aletti constate bien que la justification n'exprime pas tout, mais a une fonction de « prolégomènes » théologique et sotériologique qui « détermine » la pertinence de toute la théologie de Paul³. Il y lit la première élaboration d'une théologie fondamentale chrétienne sur le salut, féconde aussi pour le dialogue avec le judaïsme et avec d'autres religions. Ceci fait comprendre pourquoi les Églises luthériennes insistent tant sur la justification comme cœur de la foi et de doctrine : elle est une « catégorie d'interprétation »⁴.

Le test de la fécondité théologique

La *DCJ* allait porter du fruit dans l'étude ultérieure de la commission catholique-luthérienne sur « L'apostolicité de l'Église »⁵. Le lien est direct : l'Église est apostolique dans sa fidèle transmission de l'Évangile. Or, la *DCJ* affirme que cet Évangile est exprimé avec justesse dans la doctrine de la justification. Ainsi, du fait du consensus exprimé dans la *DCJ*, l'étude suivante peut reconnaître « réciproquement l'apostolicité dans nos traditions » (§ 160).

Mais qu'en est-il des ministères ? L'étude sur l'apostolicité s'aventure en terrain inédit : le rôle des ministres ayant reçu l'ordination est de transmettre publiquement l'Évangile. Or, affirmer avec la *DCJ* que cet Évangile est bien proclamé dans les Églises signataires revient à « reconnaître que les ministères qu'elles ont ordonnés ont, dans la puissance de l'Esprit Saint, bien rempli leur tâche de maintenir la fidélité à l'Évangile apostolique dans ces questions » (§ 288). Cet argument rendu possible par la *DCJ* surmonterait le *defectus ordinis* * !

Ce que les Églises luthériennes avaient espéré ne se produisit pas : l'accord dans la *DCJ* ne mena pas l'Église catholique à les reconnaître en tant qu'Églises. Car

* *Le defectus ordinis* est le terme technique signifiant pour l'Église catholique la déficience du ministère dans les Églises de la Réforme puisqu'elles n'établissent pas de la même manière le lien entre eucharistie et communion ecclésiale, et n'ont pas la même compréhension du ministère ordonné. Pour l'Église catholique, la forme plénière du ministère ecclésial est déficiente dans les Églises de la Réforme. C'est ce qui empêche l'hospitalité eucharistique.

La doctrine de la justification s'étend à toutes les harmoniques de l'œuvre du salut.



© KNA-Bild/CIRIC

▲ Le secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale, Ishmael Noko et le secrétaire du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens Walter Kasper signent ensemble, le 31 octobre 1999, un accord théologique sur la justification, après cinq siècles de conflits.

comme le montrait la discussion autour de l'affirmation du « critère » (§ 18), les deux partenaires n'accordent pas le même poids ni rôle à ce critère. Pour la théologie réformatrice, la doctrine de la justification constitue l'axe central (ou la mesure) théologique qui rayonne sur tous les autres domaines théologiques. Pour la théologie catholique, elle constitue un élément de doctrine certes fondateur, mais qui doit être complété, notamment par une déclaration commune sur les sacrements⁶, sur les ministères, sur l'Église...

Une réception constructive : Le jubilé de la Réforme

La *DCJ* a rendu possible un autre événement inédit : une commémoration pour les 500 ans de la Réforme partagée avec l'Église catholique. La commission catholique-luthérienne y avait soigneusement

réfléchi en préparant un texte entre-temps traduit dans plus d'une vingtaine de langues, *Du conflit à la communion*⁷. Pour ce jubilé de 2017, ayant lieu après 50 années de dialogue luthérien-catholique, la séparation demeurerait douloureuse. Que célébrer ensemble, alors que le mot « Réforme » est associé par les catholiques à la division de l'Église et par les protestants à la joie de la « redécouverte de l'Évangile » (§ 8).

Le document explore deux sens de « Réforme » : la Réforme comme chaîne de faits historiques, et les perspectives théologiques des Réformateurs. Pour le premier sens, le chapitre III tente une expérience

Les 500 ans de la Réforme partagés avec l'Église catholique.

inédite en présentant une partie historique rédigée en commun par les deux partenaires, qui fait le point des événements de la Réforme, des personnalités et de leurs interactions. Cette funeste chaîne de circonstances historiques, les Églises de la Réforme la regrettent aussi. Mais l'histoire présentée en commun et non plus de manière partisane montre que la division fut aussi due à d'autres personnalités que Luther ou Mélanchthon* : des cardinaux et des papes, des princes et l'empereur, le roi de France et les Turcs !

Par contre, la perspective théologique suivie par les Réformateurs, qu'est l'autre acception du terme « Réforme », et que les dialogues œcuméniques ont permis de clarifier, est partageable : l'Évangile et le salut, redécouverte que la *DCJ* affirme en commun (§ 245, prenant appui sur la *DCJ* § 18), sans que soit tue la douleur de la séparation.

Ces différenciations ont permis une commémoration du jubilé où les Églises de la Réforme regrettent aussi les « jugements haineux et dégradants de Luther contre les juifs », le « péché de la persécution des Anabaptistes* », des attaques contre les paysans et de l'identification du pape avec l'Antéchrist » (§ 229). La réalité de la division n'est pas le fait de compréhensions différentes de la foi (§ 232) mais la manière violente de leur propagation et le rejet mutuel, la perpétuation des oppositions dans la transmission (§ 231-233).

La *DCJ* amorce un changement : en la signant, l'Église catholique affirme que non seulement elle ne rejette plus la doctrine de la justification des Réformateurs, mais même qu'elle s'y reconnaît, avec des différences qui ne sont pas séparatrices. Elle peut assumer l'orientation réformatrice sans nier la douleur de la division de l'Église, douleur partagée par les protestants.

Du conflit à la communion concrétise la *DCJ* en offrant une ressource historique et théologique pour comprendre la com-

* Melancthon

Philipp Schwarzzerdt, dit Melancthon, est un théologien humaniste, professeur de grec à l'université de Wittenberg, qui adhère dès le début à la Réforme et devient l'ami et le collaborateur de Luther. Il participe à la traduction de la Bible. Il recherche le maintien de l'unité au sein de l'Église et de l'Empire. Il rédige dans ce sens la confession d'Augsbourg (1530) lorsque Charles Quint tente une conciliation pour mettre fin aux dissensions religieuses dans son empire. À la mort de Luther, il devient son successeur. Il a écrit de nombreux commentaires bibliques et dogmatiques.

* Anabaptistes

Divers courants apparaissent au XVI^e siècle en Europe. L'anabaptisme se développe essentiellement en Suisse d'où il tire son origine, aux Pays-Bas et en Moravie. Appelé aussi réforme radicale, l'anabaptisme prône le baptême des croyants et la séparation de l'Église avec l'État. L'anabaptisme est marqué notamment par le pacifisme de Menno Simon qui développe ce courant en Allemagne et au Pays-Bas et donnera naissance aux Églises mennonites. En Moravie, l'accent porte sur la communauté avec le mouvement des frères moraves. L'anabaptisme a été combattu autant par les catholiques que par les réformés et les luthériens. Aujourd'hui, des communautés existent dans le monde entier et sont au nombre d'environ 1 300 000 membres adultes.

plexité de la Réforme et des interprétations différentes des Églises.

L'accord manifesté : la participation du pape à la liturgie de Lund

Un autre événement inédit s'y ajoute : la *DCJ* a ouvert la voie à une célébration culturelle partagée, lors du début de l'année jubilaire, à Lund le 31 octobre 2016. La Fédération luthérienne mondiale y avait invité le pape. En participant à cette commémoration, le pape François, avec l'évêque luthérien Munib Younan, président de la Fédération luthérienne mondiale, et Martin Junge, son secrétaire général, a donné un signe fort d'une volonté commune de surmonter la séparation. Cette liturgie œcuménique célébrée en commun fut à la fois action de grâce et repentance, exprimées dans un dialogue alterné entre les célébrants, puis encouragement avec cinq impératifs œcuméniques pour l'avenir⁸.

Cette célébration confirme la *DCJ*, puisque le pape François y implore : « Ô Saint-Esprit, aide-nous à nous réjouir des dons qui ont été faits à ton Église à travers la Réforme, apprends-nous à nous repentir des murs de divisions que nous et nos prédécesseurs avons construits et équipe-nous pour le témoignage et le service communs dans le monde ». L'Église est ici au singulier : toute l'Église chrétienne ! Et le chef de l'Église catholique appelle à un repentir partagé. Ce don pour toute l'Église, c'est dans la *DCJ* que l'Église catholique reconnaît qu'elle le partage. Dans son homélie, le pape François l'expose ainsi : « Avec "par la grâce seule", Luther nous rappelle que Dieu prend toujours l'initiative avant toute réponse humaine, tout autant qu'il veut éveiller cette réponse. La doctrine de la justification exprime l'essence de l'existence humaine devant Dieu ». Un écho de la *DCJ* et de son poids théologique.

Une méthode féconde à traduire

La *DCJ* s'est révélée précieuse dans sa méthode qui a déjà permis d'autres accords entre Églises luthériennes, réformées et anglicanes. Plutôt que de comparer ou de juxtaposer les doctrines respectives comme des identités gelées, l'avenir se concentre sur ce qui est partagé en acceptant des différences mais sans les idéaliser... une méthode fructueuse en un temps de crispations identitaires qui cherchent à absolutiser les différences. Ce type de consen-

Une méthode fructueuse en un temps de crispations identitaires absolutisant les différences.



© KNA-Bild/CIRIC

▲ Christian Krause, président de la Fédération luthérienne mondiale et Edward Cassidy, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité chrétienne se donnent l'accolade fraternelle dans joie de l'accord.

sus exige de les explorer avec acribie*, pour vérifier où elles sont importantes, où elles sont séparatrices, et où elles ne sont qu'alibis. Tout ne se justifie pas ! Décisive sera surtout la réception dans l'enseignement et la vie ecclésiale (§ 43). De nombreux travaux pastoraux et péda-

* **Acribie** est la qualité d'une personne très scrupuleuse qui travaille et agit avec soin et minutie dans la recherche du détail.

Dans un climat de violence, la justification comme abandon de ses prérogatives a un rôle indispensable.

gogiques ont essayé de traduire le sens de la justification pour les contemporains⁹ : une liberté qui n'est ni une qualité de la personne, ni un droit, mais un acte libérateur de Dieu en Christ. Cette libération revient à assumer la souveraineté de la justice de Dieu, regarder en face nos limites, nos échecs et nos responsabilités, au contraire de l'expression courante : « Il n'y a que moi qui me juge ». Dans l'angoisse du lendemain et dans un climat de violence, la justification comme abandon de ses propres prérogatives a un rôle indispensable, qui peut aussi porter le beau nom que le pape François a valorisé : la miséricorde. ■

- 1 Église catholique-Fédération luthérienne mondiale, *La doctrine de la justification. Déclaration commune*, Paris/Genève, Cerf/Bayard/Fleurus-Mame/Labor et Fides, coll. Documents d'Église, 1999. http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_31101999_cath-luth-joint-declaration_fr.html (consulté 23.10.2018) - modification du titre : « Déclaration conjointe » - L'Annexe fait partie de la Déclaration.
- 2 « The Biblical Foundations of the Doctrine of Justification. An Ecumenical Follow-Up to the Joint Declaration on the Doctrine of Justification », New York, Paulist Press, 2012.
- 3 Jean-Noël ALETTI, *Justification by Faith in the Letters of St Paul. Keys to Interpretation*, Rome, Gregorian Press, 2015.
- 4 André BIRMELÉ, *La communion ecclésiale. Progrès œcuméniques et enjeux méthodologiques*, Cerf/Labor et Fides, 2000, p. 147 (voir tout le chapitre pour l'histoire et l'importance de la DCJ).
- 5 *The Apostolicity of the Church. Study Document of the Lutheran-Catholic Commission on Unity*, The Lutheran World Federation, Pontifical Council for Promoting Christian Unity, Genève, 2007 (la traduction en français est en cours).
- 6 Ce projet fut conçu par la commission internationale avant l'apostolicité, puis délaissé. Voir le texte de Gunther WENZ, « Esquisse d'un projet de "Déclaration commune concernant la doctrine du Repas du Seigneur" », *Positions luthériennes* 58, 2/2010, pp. 141-154.
- 7 https://www.lutheranworld.org/sites/default/files/DTPW-From_Conflict_to_Communion-FR.pdf (consulté le 20.10.2018).
- 8 https://www.lutheranworld.org/sites/default/files/dtpw-lrc-liturgy-2016_fr.pdf (consulté le 20.10.2018).
- 9 Ex : André BIRMELÉ, « La justification : une nouvelle logique de vie », *Positions luthériennes*, Numéro spécial 500^e anniversaire de la Réforme, pp. 251-264, commente le récit du fils prodigue. Flemming FLEINERT-JENSEN : *Entre l'effort et la grâce. Essai sur la justification de l'homme*, Paris, Cerf, 2005, discute l'effort. Horst HIRSCHLER, *Christus vertrauen. Was Rechtfertigung heute bedeutet*, développe la confiance.

La Communion anglicane et la *Déclaration commune sur la doctrine de la justification*

Le chanoine John Gibaut, théologien anglican spécialiste du dialogue œcuménique, raconte comment la Communion anglicane s'est appropriée la *Déclaration commune sur la justification*.
Le dialogue catholique-luthérien enrichit l'anglicanisme.

Par **John St-Hélier GIBAUT**

Traduit de l'anglais par Marie-Cécile **DASSONNEVILLE**

1. Abbaye de Westminster, 31 octobre 2017

Le 31 octobre 2017, une célébration œcuménique s'est déroulée à l'abbaye de Westminster, à Londres, pour l'anniversaire de la Réforme. Elle était présidée par l'archevêque de Cantorbéry qui en a aussi assuré la prédication. Y participaient des représentants de l'Église catholique et de la Fédération luthérienne mondiale, ainsi que du Conseil méthodiste mondial et de la Communion mondiale d'Églises réformées.

Ce rassemblement à Westminster Abbey, tout en marquant le 500^e anniversaire de la Réforme, entendait aussi célébrer le progrès de l'unité permis par le mouvement œcuménique contemporain qui s'enracine particulièrement dans la *Déclaration commune sur la doctrine de la justification (DCDJ)*, résultat théologique décisif intervenu entre l'Église catholique et la Fédération luthérienne mondiale, en 1999.

Si la *DCDJ* a d'abord été un accord bilatéral entre catholiques romains et luthériens, elle est devenue bien davantage. La *DCDJ* constitue un texte œcuménique multilatéral



John St-Hélier GIBAUT, directeur d'Unité, Foi et Constitution de la Communion anglicane.

depuis que le Conseil méthodiste mondial en 2006, la Communion mondiale d'Églises réformées en 2017, et la Communion anglicane en 2016 et 2017, ont exprimé leur consensus théologique avec elle.

Cet article entend exposer le long processus de réception de la *DCDJ* par la Communion anglicane.

2. Les anglicans et la doctrine de la justification

Au XVI^e siècle, des questions concernant la justification se sont certainement posées sous la Réforme anglaise, mais sans que ce soit une préoccupation centrale. Elle a été brièvement mentionnée dans les Trente-neuf Articles de Religion, déclaration théologique fondamentale de l'Église d'Angleterre du XVI^e siècle. L'article XI, « De la justification de l'homme », affirme simplement ceci :

« Nous sommes réputés justes devant Dieu, seulement par les mérites de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ par la foi, et non point à cause de nos propres œuvres ou mérites. C'est pourquoi la doctrine qui pose que nous sommes justifiés par la foi seule est

très saine et très pleine de consolation, selon qu'il est plus amplement expliqué dans l'Homélie de la Justification ».

Si le très court enseignement de l'article XI sur la justification est manifestement façonné par la théologie de Martin Luther, il n'y est pourtant pas identique et n'est pas non plus central. Et significativement, la doctrine de la justification du XVI^e siècle n'a pas été séparatrice pour l'Église d'Angleterre. La question initiale de la Réforme anglaise qui a conduit à altérer la communion avec le Siège de Rome, fut celle de l'autorité, et plus précisément de la juridiction de l'évêque de Rome. Lorsque les Articles de Religion furent autorisés, en 1571, le Concile de Trente (1545-1563) était achevé. Les anglicans n'ont donc jamais eu la mémoire historique des condamnations réciproques du XVI^e siècle sur la doctrine de la justification. C'est là une expérience très différente de celle faite par les traditions catholique romaine, luthérienne, et réformée.

3. La justification dans le dialogue œcuménique anglican

Au lendemain du concile Vatican II, la Communion anglicane et la Fédération luthérienne mondiale sont entrées l'une et l'autre en dialogue bilatéral approfondi avec l'Église catholique. En 1966, les bases de la Commission internationale anglicane-catholique romaine (ARCIC)* et du dialogue luthéro-catholique étaient, l'une et l'autre, fermement établies.

Un effet intéressant et inattendu des dialogues bilatéraux anglican et luthérien avec l'Église catholique fut la création d'un dialogue bilatéral anglican-luthérien : la Commission internationale anglicane-luthérienne (ALIC)*. Si anglicans et luthériens n'apportaient ni histoire de division ni désaccord théologique à leur dialogue bilatéral les uns avec les autres, ils avaient cependant en commun des histoires parallèles avec l'Église catholique. Anglicans et luthériens suivirent par conséquent leurs dialogues respectifs avec l'Église catholique avec beaucoup d'intérêt.

La première phase de travail d'ARCIC fut achevée en 1981 et présentée dans *Le Rapport final*. Le texte comportait des accords sur la « Doctrine eucharistique », sur « Ministère et ordination », et deux déclarations sur « L'autorité dans l'Église » traitant de questions comme la primauté universelle. Les provinces anglicanes du monde entier se mirent à étudier *Le Rapport final*. Lorsque la Conférence

SIGLES CLÉS

* **ARCIC : Anglican-Roman Catholic International Commission**

La Commission internationale anglicane-catholique

La Commission internationale anglicane-catholique romaine est issue de la rencontre historique de l'archevêque de Cantorbéry, Michael Ramsey et du pape Paul VI en 1966. La déclaration commune publiée à cette occasion exprimait l'intention des deux parties d'inaugurer un « dialogue sérieux », conduisant « à cette unité, pour laquelle Christ a prié ». Une commission préparatoire mixte anglicane-catholique a vu le jour à la suite de cette déclaration. Elle a présenté son rapport à Malte en janvier 1968, qui a défini le mandat de la Commission. ARCIC a achevé deux phases (1970-1981 et 1983-2005) et depuis 2011 a entamé sa troisième phase.

* **ALIC : Anglican-Lutheran International Commission**
Commission internationale anglicane-luthérienne

Les anglicans et les luthériens ont été impliqués dans un dialogue étroit depuis que leurs dénominations respectives ont émergé au moment de la Réforme.

Le dialogue théologique moderne a débuté au niveau mondial en 1972 et a cherché à tirer parti du succès de la coopération régionale mis en évidence par différents rapports, dont celui de Helsinki en 1982 et déclarations communes, notamment celles de Meissen en 1988 (Angleterre et Allemagne), de Porvoo en 1992 (les Églises anglicanes britannique et irlandaise et les Églises luthériennes nordiques et baltiques) et de Reuilly en 1999 (les Églises anglicanes britannique et irlandaise et les Églises luthérienne et réformée en France : aujourd'hui l'Église protestante unie de France). La troisième phase de l'ALIC a débuté en 2006 et étudie les moyens de renforcer les relations existantes afin de réunir toutes les Églises de la Communion anglicane et de la Fédération luthérienne mondiale en pleine communion.

épiscopale de Lambeth se réunit, en 1988, les sections d'ARCIC sur l'Eucharistie, et sur le Ministère et l'ordination furent estimées « en accord substantiel avec la foi des anglicans » ; les évêques saluèrent le travail sur l'autorité mais demandèrent une plus ample réflexion à l'ARCIC.

En 1986, treize ans avant la *DCDJ*, ARCIC II avait mis au point son texte d'accord sur *Le salut et l'Église* qui abordait la question de la justification. ARCIC II affirmait que nos deux Communions « sont d'accord sur les aspects essentiels de la doctrine du salut et sur le rôle de l'Église à cet égard ». Ce texte fut également salué à la Conférence de Lambeth de 1988.

À cette même période, les questions de justification figuraient à l'ordre du jour du dialogue anglican-luthérien. En 1982, le *Rapport d'Helsinki* de la Commission régionale européenne anglicane-luthérienne affirmait qu'anglicans et luthériens partagent « une compréhension commune de la grâce justificante de Dieu, i.e. que nous ne sommes réputés justes et rendus justes devant Dieu que par grâce dans la foi en raison des mérites de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, et non du fait de nos œuvres ou mérites. » En outre, les deux traditions affirment que la justification conduit et doit conduire à de « bonnes œuvres », puisque la foi authentique produit l'amour. Ce point a été réaffirmé dans le *Rapport de Niagara* de l'ALIC, en 1987, et est cité, en 1992, dans la *Déclaration commune de Porvoo* des Églises luthériennes nordiques et baltes, et des Églises anglicanes de Grande-Bretagne, Irlande, et d'Europe continentale.

Et par conséquent, lorsque la *DCDJ* fut signée, en 1999, la Communion anglicane suivit évidemment cette réalisation historique luthérienne et catholique romaine avec beaucoup d'intérêt et d'encouragement. Les anglicans reconnurent le caractère historique de la *DCDJ* qui venait à bout d'un problème théologique fondamental de la Réforme. Le mouvement œcuménique avait atteint une nouvelle étape.

4. La Communion anglicane et la DCDJ

Dès l'an 2000, la Communion anglicane commença à se demander si elle souscrivait officiellement ou non à la *DCDJ*. En 2001, la question fut officiellement mise à l'ordre du jour de la Commission permanente interanglicane pour les Relations œcuméniques

(IASCER)*. Aussi favorable qu'elle ait pu être à la *DCDJ*, l'IASCER déconseilla pourtant que la Communion anglicane y souscrive officiellement :

L'IASCER se réjouit que la Fédération luthérienne mondiale et l'Église catholique romaine soient parvenues à un accord dans la *Déclaration commune sur la justification*. Les anglicans ont abordé la doctrine de la justification et les questions qui lui sont liées, tant au sein de leur propre Communion que dans leurs dialogues œcuméniques avec les luthériens et les catholiques romains. La Commission internationale anglicane-catholique romaine (ARCIC), dans sa déclaration de 1986 *Le Salut et l'Église*, affirmait que « nos deux Communions sont d'accord sur les aspects essentiels de la doctrine du salut et sur le rôle de l'Église à cet égard ». Le *Rapport de Niagara* (1987), du Comité de Suivi international anglican-luthérien, cite, parmi les vérités partagées entre anglicans et luthériens, « une compréhension commune de la grâce divine de la justification ». C'est pourquoi, il n'apparaît ni nécessaire ni approprié que la Communion anglicane souscrive officiellement à cet accord bilatéral qui intervient dans une histoire et un contexte théologique particuliers¹.

Cette décision fut réaffirmée par la Commission, en 2002. L'IASCER reconnaissait que la *DCDJ* avait surgi dans une histoire et un contexte théologique spécifiques que les anglicans n'avaient pas partagé – ou dû partager –, durant le parcours que luthériens et catholiques avaient effectué ensemble.

5. Vers une réception anglicane de la *DCDJ*

Depuis 2008, une nouvelle instance, la Commission permanente inter-anglicane sur Unité, Foi et Constitution (IASCUFO), supervise le travail œcuménique de la Communion anglicane. À l'ordre du jour de l'IASCUFO figurait la réception du rapport final d'ALIC III de 2012, invitant anglicans et luthériens à réfléchir aux modalités d'une commémoration commune de l'anniversaire de la Réforme, en 2017. L'IASCUFO avait déjà remarqué que le Conseil méthodiste mondial avait souscrit

SIGLES CLÉS

* **IASCER : Inter Anglican Standing Commission on Ecumenical Relations**
La Commission permanente interanglicane pour les relations œcuméniques

Créée par le Conseil consultatif anglican à la demande des évêques réunis à la conférence de Lambeth en 1998, elle a fonctionné jusqu'en 2008. Son but était de surveiller les progrès œcuméniques dans la Communion anglicane et d'offrir le soutien et les conseils demandés par les Provinces dans ce domaine. Les travaux de la Commission ont été rassemblés dans le recueil *The Vision Before Us: The Kyoto Report of the Inter-Anglican Standing Commission on Ecumenical Relations 2000–2008*, London, Anglican Communion Office, 2009.

* **ACC : Anglican Consultative Council**
Le Conseil consultatif anglican

Présidé par l'archevêque de Canterbury, le rôle du Conseil consultatif anglican est de faciliter le travail de coopération des Églises de la Communion anglicane, d'échanger des informations entre les Provinces et les Églises et d'aider à la coordination des actions communes. Il donne des conseils sur l'organisation et les structures de la communion et cherche à élaborer des lignes directrices en ce qui concerne la mission mondiale de l'Église, y compris en matière d'œcuménisme. Des réunions se tiennent dans le monde environ tous les trois ans. La plus récente (ACC-16) a eu lieu à Lusaka, en Zambie, en avril 2016. La prochaine se tiendra à Hong Kong en 2019.

à la *DCDJ*, en 2006, et savait que la Communion mondiale des Églises réformées étudierait la question, en 2017. L'IASCUFO en a conclu qu'un moyen significatif de marquer l'anniversaire, et d'honorer la réalisation historique à la fois de l'Église catholique et de la Fédération luthérienne mondiale, serait que les anglicans confirment la *DCDJ*.

En 2014, l'IASCUFO a proposé que le Conseil consultatif anglican (ACC)*, l'un des quatre Instruments de Communion, « accueille et approuve » la *DCDJ* par une résolution officielle. Une lettre de l'IASCUFO a été envoyée aux provinces de la Communion anglicane pour évaluer cette proposition. Les réponses ont été positives. Lors de sa réunion de 2015, l'IASCUFO a préparé une résolution pour la rencontre de l'ACC d'avril 2016. Une évolution significative est toutefois intervenue dans la résolution proposée par l'IASCUFO. En 2014, il était envisagé que l'ACC « accueille et approuve » la *DCDJ*. La proposition faite en 2015 a consisté en ce que l'ACC « accueille et approuve le contenu de » la *DCDJ*. L'ajout des mots « le contenu de » signifiait qu'il était demandé à l'ACC de faire une déclaration doctrinale. Or, au sein de la Communion anglicane, les déclarations doctrinales relèvent normalement de la Conférence épiscopale de Lambeth, en ce qu'elle découle du ministère des évêques de garder l'unité et la foi de l'Église. La Constitution de l'ACC autorise néanmoins ce rôle doctrinal.

Lors de la réunion de l'ACC de 2016, à Lusaka, en Zambie, les primats, les évêques, le clergé et les laïcs représentant la Communion anglicane, ont reçu la recommandation de l'IASCUFO. Cette résolution a été présentée et discutée. Les observateurs œcuméniques, tant luthériens que catholiques romains, se sont dits en faveur de la résolution. Cette Résolution 16.17 : *La Déclaration commune sur la doctrine de la justification*, a été adoptée unanimement :

Le Conseil consultatif anglican

1. accueille et approuve le contenu de la Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification (*DCDJ*) que luthériens et catholiques romains ont signée en 1999 ; et
2. reconnaît que les anglicans ont étudié la doctrine de la justification avec les catholiques comme avec les luthériens ; et
3. reconnaît qu'anglicans et luthériens partagent une compréhension commune de la grâce divine de la justification, puisque le *Rapport d'Helsinki* a affirmé que nous ne sommes

Anglicans et luthériens partagent une compréhension commune de la grâce divine de la justification.

réputés justes et rendus justes devant Dieu que par grâce dans la foi en raison des mérites de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, et non du fait de nos œuvres ou mérites ; et

4. reconnaît qu'en 1986, la Commission internationale anglicane-catholique romaine (ARCIC) avait publié une déclaration intitulée *Le Salut et l'Église*, qui constatait l'accord de nos deux Communions sur les aspects essentiels de la doctrine du salut et sur le rôle de l'Église à cet égard.

L'approbation de la Résolution 16.17 n'a été que la première étape de l'accueil de la *DCDJ* par la Communion anglicane. Son étape ultime fut la réception liturgique de la *DCDJ* lors de la célébration du 31 octobre 2017 à l'abbaye de Westminster. Au cours de cette assemblée, l'Archevêque de Cantorbéry, le Très Révérend Justin Welby, et le Secrétaire général de la Communion anglicane, le Très Révérend Dr Josiah Idowu-Fearon, ont officiellement présenté la Résolution 16.17 à Mgr Brian Farrell, Secrétaire du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, et au Révérend Dr Martin Junge, Secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale. Ils ont été rejoints par Mgr Ivan Abrams, Secrétaire général du Conseil méthodiste mondial, et le Révérend Dr Christopher Ferguson, Secrétaire général de la Communion mondiale des Églises réformées, qui représentaient les communions universelles ayant déjà approuvé la *DCDJ*. Les doubles de présentation de la Résolution 16.17 comportaient les signatures de l'Archevêque de Cantorbéry, en tant que président de l'ACC, et du Secrétaire général qui en est secrétaire.

6. Qu'a fait la Communion anglicane ?

La Communion anglicane, à travers un de ses Instruments officiels de Communion, a pris la décision officielle d'accueillir et d'approuver le contenu théologique de la *DCDJ*. Cette résolution a été présentée à l'Église catholique et à la Fédération luthérienne mondiale lors d'un rassemblement liturgique, d'un acte cultuel. Pour les anglicans, la réception publique et liturgique de la Résolution 16.17 de l'ACC a eu autant d'importance que la décision de Lusaka. Par cet acte, la Communion anglicane a manifesté, aussi bien publiquement que devant Dieu, son adhésion à la *DCDJ*. Elle fait partie des cinq traditions occidentales ayant adhéré à la *DCDJ* de façon similaire.

Puisque la Communion anglicane n'a pas signé la *DCDJ* comme telle, certains ont exprimé leur doute sur le fait que les anglicans y aient réellement adhéré. Pourquoi la Communion anglicane n'a-t-elle pas signé la *DCDJ* ? En règle générale, la Communion anglicane ne signe pas d'accords ou de déclarations théologiques ; ce n'est guère une façon de faire anglicane. Les décisions prises par les synodes nationaux ou provinciaux, ou celles des Instruments de Communion, ne sont pas signées. Au sein de la Communion anglicane, il fallait que même l'adhésion à la proposition d'« Alliance de la Communion Anglicane » soit signalée par un vote synodal, non par une signature.

Une question à poser aux anglicans consisterait à leur demander qui pourrait signer une décision théologique de la part de la Communion anglicane. Peut-être espérait-on que ce soit l'archevêque de Cantorbéry qui signe, mais les anglicans se méfieraient d'accorder une telle autorité à l'archevêque ; cela paraîtrait plus papal que primatial. Il faudrait malgré tout remarquer qu'en tant que président de l'ACC, l'archevêque de Cantorbéry a légitimement signé les doubles de la Résolution 16.17 présentés à l'Église catholique et à la Fédération luthérienne mondiale, à Westminster Abbey.

La Communion anglicane s'estime partie prenante de la communauté des communions universelles qui adhère à la *DCDJ*. Elle attend impatiemment de pouvoir étudier, avec les traditions catholique, luthérienne, méthodiste et réformée, comment notre accord commun exprimé dans la *DCDJ* peut amener une plus profonde communion. En définitive, plus nos voies de reconnaissance de la *DCDJ* nous conduiront à cette unité pour laquelle le Christ a prié, plus elles en manifesteront la profonde réception. ■

1 IASCUFO, Décision 7.01, in *The Vision Before Us: The Kyoto Report of the Inter-Anglican Standing Committee on Ecumenical Relations 2000-2008* [Le rapport de Kyoto du Comité permanent inter-anglican sur les Relations œcuméniques 2000-2008], édité par Sarah Rowland-Jones (Londres : Anglican Communion Office, 2009), p. 159.

Pourquoi la Communion anglicane n'a-t-elle pas signé la *DCDJ* ?

Regard orthodoxe sur la Déclaration commune luthéro-catholique sur la doctrine de la justification

Père Nicolas Kazarian a étudié, entre autres, les rapports entre orthodoxes et luthériens à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge. Il présente le concept théologique de synergie comme expression orthodoxe à la justification.

Par Nicolas KAZARIAN

Jamais une question aussi sensible n'aura autant bouleversé le paysage confessionnel européen, voire mondial, que cette interrogation : comment l'humanité est-elle sauvée ? À ce débat qui, au XVI^e siècle, a bouleversé en profondeur l'échiquier religieux et politique de notre continent en ouvrant le chapitre sanglant des guerres de religion, l'orthodoxie n'a été que peu exposée pour différentes raisons. D'abord, la situation politique des Églises orthodoxes : elles étaient alors assujetties aux autorités de la Sublime Porte dans l'Empire ottoman, ou sous l'influence de Moscou qui se préparait à devenir un Empire. La théologie n'y était alors pas brillante. Il faut attendre la période des Lumières orientales au XVIII^e siècle et le renouveau de la Philocalie pour en redécouvrir la vitalité. L'orthodoxie était passée sous les radars de la Réformation et de la Contre-Réformation, du moins dans un premier temps. De même, pour l'orthodoxie, la Réforme est avant tout un événement intraoccidental survenu alors que l'Empire romain d'Orient venait tout juste de disparaître à la suite de la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453¹.



Nicolas KAZARIAN, historien, spécialiste des relations entre politique et religion dans l'Église orthodoxe et des relations internationales.

Relire l'entretien qu'il a accordé à *Unité des Chrétiens* (n° 176, octobre 2014, pages 24 à 26). Cet entretien est également disponible en ligne sur <http://unitedeschretiens.fr/Nicolas-Kazarian.html>.

Cependant, si l'orthodoxie d'il y a cinquante ans se trouvait aux marges de l'Histoire, elle est aujourd'hui pleinement au centre d'une conversation œcuménique qui l'oblige à regarder les principales réalisations sur le chemin du rapprochement interchrétien. À ce titre, il est des plus légitimes pour un orthodoxe de revenir sur la Déclaration luthéro-catholique sur la doctrine de la justification qui fête en 2019 son 20^e anniversaire, notamment lorsque le document entend exprimer : « un consensus sur des vérités fondamentales de la doctrine de la justification et [montrer] que des développements qui demeurent différents ne sont plus susceptibles de provoquer des condamnations doctrinales »².

Il faut bien avouer que les analyses orthodoxes à propos de ce document ne sont pas nombreuses. Car au débat proprement théologique qui a fracturé le christianisme d'Occident, il convient d'ajouter une dimension proprement mémorielle qui explique le manque de résonance dans la tradition orthodoxe des enjeux liés à la question de la justification et plus généralement de la Réforme. En vingt ans, le

contexte œcuménique a bien évolué et je me réjouis tout particulièrement qu'une telle occasion soit offerte de réfléchir sur un sujet aussi central dans l'histoire du christianisme.

La réponse au paradoxe du chrétien « à la fois juste et pécheur » ne s'écrit pour l'orthodoxie ni à la lumière de la doctrine du péché originel, dont elle ne partage pas la définition avec l'Occident, ni dans le sillage des fermentations théologico-politiques, à l'origine de la Réforme protestante. Aussi, est-il nécessaire de revenir rapidement sur quelques aspects fondamentaux de la théologie orthodoxe pour évaluer la portée de sa compatibilité avec le consensus obtenu dans la Déclaration luthéro-catholique.

La justification touche à la question essentielle du salut, non pas tant de la manière dont nous sommes sauvés, mais par qui nous le sommes. Il s'agit ici d'une différence de perspective considérable par rapport à la dialectique entre la grâce et les bonnes œuvres. Cette dualité a un visage, celui du Christ, Dieu incarné. Elle se prolonge dans la vie de l'Église par l'œuvre de l'Esprit Saint qui unit et sanctifie l'humanité. Vladimir Lossky écrit aussi : « La tradition orientale ne sépare jamais ces deux moments : la grâce et la liberté humaine, pour elle, se manifestent simultanément et ne peuvent être conçues l'une sans l'autre. »³

La tension entre grâce et liberté sur le chemin de la justification a clairement été résolue dans le prolongement du débat opposant saint Augustin aux pélagiens au V^e siècle. Pour l'orthodoxie, il ne s'agit pas tant de l'opposition entre la grâce et le libre arbitre qu'une rencontre, un appel, une invitation à la communion, une collaboration ou *synergie*. Selon les mots du saint apôtre Paul : « Car nous travaillons ensemble à l'œuvre de Dieu, et vous êtes le champ de Dieu, la construction de Dieu. » (1 Co 3, 9). Saint Cyrille de Jérusalem l'écrit lui aussi : « À Dieu de donner sa grâce, à toi de l'accueillir et de la garder. » Comme toute rencontre, l'événement a ses propres contradictions. La personne humaine a été créée à l'image et à la ressemblance de Dieu et à ce titre elle possède une volonté propre, un libre arbitre

limité, mais néanmoins indispensable au déploiement de la grâce infinie de Dieu. Cette relation asymétrique ne qualifie pas l'humanité automatiquement au salut. On pourrait dire qu'il n'y a pas de grâce sans effort, d'où l'importance du jeûne, de la prière, de la liturgie, etc. ; mais les bonnes œuvres n'obligent pas Dieu à nous l'octroyer. Elle est gratuite. La notion même de mérite est étrangère à la théologie orthodoxe. En outre, la grâce peut aussi être retirée malgré nos efforts, selon un dessein divin qui nous invite à la rechercher continuellement.

Luthériens et orthodoxes sont évidemment invités à penser ces questions conjointement. D'ailleurs, il est intéressant de noter qu'en 1998, un an avant la publication de la Déclaration conjointe catholique-luthérienne sur la doctrine de la justification, la Commission qui réunissait orthodoxes et luthériens publiait un document important intitulé : « Salut : grâce, justification et synergie » à l'issue de la 9^e session plénière de Sigtuna en Suède. La déclaration, somme toute beaucoup plus courte que le document luthéro-catholique, articule de manière fascinante les concepts de « synergie » propres à la tradition orthodoxe et de « *sola fide* » dans la tradition luthérienne. Ce document de convergence, parce qu'il n'entend pas résoudre la dimension mémorielle des « condamnations » du passé, se concentre plus volontiers sur les facteurs théologiques. Il faut avouer que dès le XVI^e siècle les débats luthéro-orthodoxes ont interrogé la perspective théologique de la justification. Dans la correspondance du patriarche Jérémie II de Constantinople (1536-1595) et des savants luthériens de Wittenberg, une première ébauche de dialogue théologique avait été posée, sans qu'une issue positive ait cependant pu être atteinte.

La Déclaration luthéro-orthodoxe de 1999 ne reflète plus l'esprit de polémique d'antan. Comme dans son document-frère luthéro-catholique, elle montre qu'un



▲ Théologien orthodoxe issu de l'émigration russe, Vladimir Lossky (1903-1958) est l'un des principaux représentants du courant dit « néo-patristique ». Un colloque international sur son héritage théologique s'est tenu le 29 novembre 2018 au Centre spirituel et culturel orthodoxe russe à Paris.

**Il n'y a pas de grâce sans effort ;
mais les bonnes œuvres n'obligent
pas Dieu à nous l'octroyer.**



D.R.

consensus est possible. À partir de ces documents et vingt ans après leur publication, un consensus à trois voix est-il tout aussi possible ? Je suis convaincu que l'introduction de l'orthodoxie, en tant que tiers, permet d'approfondir non seulement le champ de compréhension de la justification, mais aussi la capacité des différents documents à dialoguer entre eux, dans le respect des différences théologiques de chacune des traditions chrétiennes.

Car lorsque les deux textes affirment « Nous confessons ensemble » ou encore « Luthériens et orthodoxes croient que », ces affirmations sont par nature inclusives. L'une des portées les plus importantes de ces documents réside justement dans leur capacité à élargir le périmètre du consensus obtenu en intégrant d'autres acteurs du dialogue œcuménique. Il se crée ainsi un phénomène de résonance autour de la question de la justification. Aussi, sur le thème de la synergie pouvons-nous lire :

« C'est ce que les orthodoxes entendent par "synergie" (collaborer) de la grâce divine et de la volonté humaine du croyant dans l'appropriation de la vie divine en Christ. La compréhension de la synergie dans le salut est aidée par le fait que la volonté humaine dans la personne unique du Christ n'a pas été abolie lorsque la nature humaine a été unie à Lui avec la nature divine, selon les décisions christologiques des Conciles œcuméniques. Alors que les luthériens n'utilisent pas le concept de synergie, ils reconnaissent la responsabilité personnelle de l'être humain dans l'acceptation ou le refus de la grâce par la foi, et dans la croissance de la foi et de l'obéissance à Dieu. Luthériens et orthodoxes comprennent tous les deux

▲ La 17^e assemblée plénière de la commission internationale pour le dialogue luthérien-orthodoxe, s'est tenue à Helsinki (Finlande) en novembre 2017. La prochaine aura lieu en 2019.

Luthériens et orthodoxes croient que...

les bonnes œuvres comme les fruits et manifestations de la foi du croyant et non comme un moyen de salut. »⁴ Le document luthéro-catholique va dans le même sens : « Nous confessons ensemble que les bonnes œuvres – une vie chrétienne dans la foi, l'espérance et l'amour – sont les conséquences de la justification et en représentent les fruits. »⁵ Une mise en parallèle plus systématique de ces deux textes ne serait pas sans intérêt.

On comprend mieux aujourd'hui les effets et la responsabilité des relations bilatérales sur l'échelle œcuménique globale. J'entends par là que les relations entre Églises ne sont pas et ne peuvent plus faire l'économie de l'environnement œcuménique dans lequel nous vivons. Même si certaines priorités, comme la question de la justification, appellent au rapprochement de deux Églises particulières, il n'en demeure pas moins que le processus, voire le mouvement, déterminé par leur dialogue, participe au rapprochement plus général des chrétiens et en est simultanément un effet. Les avancées du dialogue entre catholiques, luthériens et orthodoxes montrent que la recherche d'un consensus est non seulement nécessaire, mais possible.

Pour l'orthodoxie, être justifié est un état dynamique, comme d'ailleurs l'est l'œcuménisme. Notre témoignage œcuménique est appelé à devenir l'un des effets du consensus théologique dont nous nous rapprochons. Prenant avec sérieux les persistantes différences qui nous tiennent éloignés de l'unité, la poursuite d'un dialogue théologique constitue une pièce maîtresse sur l'échiquier œcuménique afin que la compréhension commune des vérités fondamentales du christianisme devienne elle aussi plus inclusive. La compréhension commune d'un thème comme celui de la justification appelle une réflexion subsidiaire sur sa réception. Car non seulement le type de déclaration que nous célébrons aujourd'hui est peu connu, du moins par les non-spécialistes, mais on perçoit mal les effets directs sur le corps ecclésial. C'est un peu comme la levée des anathèmes de 1054 en 1965 par le pape Paul VI et le patriarche œcuménique Athénagoras. Qu'est-ce qui a changé ? Rien, diront les plus sceptiques. Je leur répondrai alors que le paradigme même de nos relations

s'est transformé. Le simple fait que nous soyons capables aujourd'hui de dialoguer et de trouver un terrain d'entente sur des questions aussi disruptives que celle de la justification, quelle que soit la tradition chrétienne, est en soi une avancée majeure. Le passage d'un œcuménisme théologique à un œcuménisme pratique, tel est l'enjeu que nous devons tous supporter, telle sera aussi la condition de la réception d'une déclaration conjointe comme celle sur la doctrine de la justification.

Aujourd'hui, penser la question de la justification dans nos Églises est particulièrement précieux. La justification n'est pas qu'un lieu théologique, c'est aussi un enjeu moral et une question liée à l'expérience de l'Évangile dans le monde. Elle est déterminée par notre capacité à témoigner non pas tant de notre propre salut individuel, mais du salut apporté par l'incarnation et le sacrifice du Christ « pour la vie du monde ». Lorsque saint Séraphin de Sarov parle de « l'acquisition » du Saint-Esprit comme étant le but de la vie chrétienne, je suis convaincu que cette expression résonne dans d'autres traditions chrétiennes, de même que l'expérience du doute et de l'absence de la grâce se retrouve dans le parcours spirituel de personnalités comme saint Silouane de l'Athos, et bien d'autres.

Les ténèbres lumineuses d'une vie en Christ, malgré les faiblesses inhérentes à notre nature, forgent l'expérience mystique de l'improbable rencontre entre Dieu et sa création. C'est sans doute aussi cela être à la fois « juste et pécheur », uni et divisé. ■

-
- 1 Cf. Steven RUNCIMAN, *La Chute de Constantinople 1453*, Tallandier 2007.
 - 2 *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification de la Fédération luthérienne mondiale et de l'Église catholique*, 1999, (= *Déclaration 1999*), par. 5.
 - 3 Vladimir LOSSKY, *Essai sur la théologie mystique de l'Église d'Orient*, Aubier, 1944, p. 194.
 - 4 *Déclaration conjointe luthéro-orthodoxe*, « Salut : grâce, justification et synergie », 1998, par. 5.
 - 5 *Déclaration 1999*, par. 37.

Justification et pardon

À partir de son expérience de psychiatre, Ohannes Rasho-Hohvannessian explore le lien entre la grâce, le pardon et le refus du péché. À partir du récit de la Genèse, il souligne les dangers de l'autojustification. Paradoxalement, elle a privé Adam et Ève de la joie du repentir.

Par Ohannes RASHO-HOHVANNESSIAN
Propos recueillis par Ivan KARAGEORGIEV

Personnellement j'aurais préféré être chirurgien et non psychiatre, car une fois que le scanner aurait dévoilé l'emplacement de la tumeur j'aurais été certain d'intervenir sur l'organe malade. Or, en tant que psychiatre, je suis amené à opérer un corps invisible, dont je n'ai aucun élément. Par conséquent, si le patient ne me confie pas exactement toute la vérité je ne peux que « charcuter » la partie du corps qu'il me présente, en aggravant finalement son état. Le problème est que souvent lui-même n'arrive pas à voir cette vérité en raison des deux voiles épais recouvrant l'âme humaine : la honte et la peur. Ainsi, nous revenons à la Genèse. À Adam, Dieu demande : « Où est-tu ? » non pas en ne connaissant son emplacement au jardin d'Éden, mais plutôt en l'invitant au repentir – « J'ai entendu ta voix [et] j'ai pris peur ». Avant cette interpellation, le récit biblique témoigne qu'avec Ève ils ont connu le sentiment de la honte en découvrant leur nudité (Gn 3, 7-10). Ceci est lié non seulement à leur péché, mais aussi, à leur souhait de s'autojustifier, c'est-à-dire d'accuser l'autre en ne voulant pas reconnaître leur faute. Nous connaissons l'histoire : pour Adam c'était de la faute d'Ève, pour Ève c'était de la faute du serpent... Aujourd'hui aussi, nous sommes souvent tentés de nous autojustifier en posant inconsciemment la question : « à qui la faute ? » Dire à mon patient que c'est de la faute de la mère fusionnelle ou de ses parents



OHANNES RASHO-HOHVANNESSIAN, psychiatre, citoyen syrien de l'Église apostolique arménienne déportée de Cilicie.

nous garde encore dans l'impasse : « à qui la faute ? », mais le Christ nous fait sortir de ce cercle vicieux, dans lequel nous creusons notre propre tombeau, en nous offrant la grâce de demander pardon. Si Adam et Ève, avaient fait de la sorte, si de leur bouche était sorti : « Oui, nous avons péché. Pardon ! », l'histoire de l'humanité n'aurait pas été la même. Mais, ils ne l'ont pas fait, car ils étaient tentés de devenir Dieu, sans Dieu. Cela rend donc impossible la démarche. Cependant, aujourd'hui, nous pouvons demander pardon. Il s'agit d'une véritable grâce, nous faisant sortir de l'enfer, dont le cœur est précisément l'absence du pardon. En effet, si quelqu'un pèche contre moi et si je refuse de lui pardonner, j'attise les flammes de l'enfer. Ces dernières vont consumer ce pauvre semblable en même temps que moi. Je serai même anéanti avant lui, car si je suis incapable de pardonner, je ne peux pas imaginer que quelqu'un puisse me pardonner. Aussi, j'essaie de me justifier en ne reconnaissant pas ma faute, en n'assumant pas ma part de responsabilité et finalement en n'ayant pas besoin du Sauveur. Le Christ est venu pour sortir de l'enfer, non seulement Adam et Ève, mais l'humanité tout entière. Je sais qu'Il me pardonne, si je le Lui demande sincèrement. Donc, je peux dire « je suis pécheur » et comme je me fais pardonner par Lui, je peux pardonner à tous. Le Christ nous justifie et nous offre l'opportunité de sortir de l'enfer de notre orgueil où nous ne faisons aucun effort, attendant tou-

jours des efforts de la part des autres. Cette sortie présuppose notre ouverture à Son égard et l'humilité d'accepter que sans Lui, nous sommes incapables de nous défaire de nos péchés. Il ne s'agit pas d'une résiliation, encore moins d'une lâcheté, mais d'un courage rempli de confiance nommé repentir. C'est le début du Salut. L'homme peut entamer ce chemin, s'il a été visité soit par le Christ Lui-même soit par l'un de ses disciples. C'est un processus dynamique dans lequel nous avons notre rôle à jouer, car si j'ai rencontré le Christ en vérité, je ne peux que pleurer pour tous les péchés que j'ai commis et je ne peux plus rester dans l'orgueil : mon enfer, qui me tue. Donc à partir de là l'humilité devient ma respiration. Si je sors de l'humilité, je n'ai plus d'air, je suffoque et je meurs. En considération de nos faiblesses, nous reprenons ce chemin d'innombrables fois durant notre vie.

Sans la grâce divine, c'est la nuit. Non seulement tous les mystiques, mais aussi tous les chrétiens ont vécu des moments ténébreux. Et, dans ces moments, le seul effort qu'il y a à faire c'est de croire là où il n'y a rien à croire, de ne pas désespérer quand tout pousse au désespoir. Ce n'est pas simple, mais lorsqu'on est dans le noir, ne pas croire dans la lumière est terrible. L'effort, à proprement dit, consiste à croire que la lumière existe même dans le noir. Je dois donc traverser les ténèbres pour connaître la nuit de mon âme, le mal qui m'habite. Cela demande une vigilance mentale du cœur et de l'esprit. C'est un bienfait et non pas une punition. Il est offert par le Christ, mais il ne peut pas s'accomplir à notre insu, sans notre libre participation dans ce processus finalement de Résurrection, précédé de la mise au tombeau de nos ténèbres. Aussi, nous sommes libres de choisir de suivre le Christ dans sa descente aux enfers et dans sa Résurrection, comme de ne pas le faire. Plus concrètement dans la vie quotidienne, par exemple, j'ai le choix de voler et la grâce de ne pas voler. Moi je préfère être sous la grâce de ne pas voler. S'il m'arrive de voler, je dois restituer l'objet. Mais cela ne suffit pas, car rendre l'objet n'enlève pas l'acte de



▲ Vitrail de l'église Saint-Étienne de Beauvais, début du XVII^e siècle. En refusant de demander pardon pour leur péché, Adam et Ève n'ont pas d'autre solution que de quitter le Paradis, lieu d'amour et du pardon.

vol, par lequel j'ai blessé mon prochain et le Christ. Si je me repens sincèrement, le Seigneur me reçoit dans ses bras comme le fils prodigue, son amour me justifie, mais la grâce du Christ ne m'autorise pas pour autant à voler. Au contraire, étant touché par elle, je ne peux plus supporter le vol et j'aurai la contrition ou cette joie douloureuse (*harmolipi* en grec ancien) permettant non seulement aux moines, mais à tous les chrétiens de pleurer leur péché dans les bras du Père, donc avec des larmes de confiance et finalement de joie en raison des retrouvailles.

Bien entendu, lorsque nous nous éloignons du Père, nous sommes saisis par la honte et la peur, ressenties également par Adam et Ève au paradis, mais à présent, en vertu de la mort et de la résurrection du Christ, l'homme a la grâce non pas de pécher, mais de ne pas désespérer de sa petitesse et de cheminer vers et avec la Lumière dans la nuit la plus profonde. Ce n'est pas une culpabilité morbide, mais une véritable joie de libération, poussant, par exemple, Zachée à rendre au quadruple ce qu'il aurait injustement pris (Luc 19,1-10). Loin de tout calcul, il nous montre les fruits surabondants de la grâce. ■

L'effort, à proprement dit, consiste à croire que la lumière existe même dans le noir.

C'est la « grâce seule » !

« S'il me fallait n'en garder qu'un, parmi tous les *solae*, *sola gratia*, *sola scriptura*, *sola fide* c'est à coup sûr la "grâce seule" que je retiendrais ! » Pierre Blanzat pointe la tentation de la rentabilité dans les Églises. Aujourd'hui, la justification doit s'appeler gratuité et recherche de temps perdu.

Par **Pierre BLANZAT**

C'est la base du catéchisme que j'ai reçu en « bon réformé », et c'est aussi j'espère le cœur de la Bonne Nouvelle que j'ai la joie de prêcher depuis bientôt 20 ans. En théorie tout cela coule de source : sitôt que l'on vient se rafraîchir au puits de l'Évangile c'est la même clarté éblouissante ; l'amour ne se monnaie pas ! Il s'offre et surgit contre toute attente et contre toute désespérance. La grâce c'est l'initiative de Dieu toujours en avance sur nous. Le salut par grâce, c'est une subversion de l'ordre et de la fatalité : ainsi nos efforts pour bien agir, le don de nous-même peuvent enfin être libérés du besoin de nous justifier. C'est une éthique de la reconnaissance, c'est la dynamique de la grâce qui appelle à une vie de gratitude. Ça c'est la théorie et elle est très belle !

Dans le concret d'un vécu paroissial, dans mon expérience pastorale comme dans l'engagement des chrétiens, force est d'admettre que les choses sont loin d'être aussi claires et aussi évidentes.

Soit on a l'impression que la grâce est devenue une denrée bon marché, un élément de langage bon teint : on s'en gargarise d'autant plus volontiers qu'au final elle ne nous bouscule plus vraiment !

Soit, au contraire, on peut craindre que le « *sola gratia* » soit, depuis belle lurette, passé à la trappe ! À voir l'énergie extraordinaire et quasi désespérée que certains d'entre nous dépensent dans le service de l'Église, on peut se demander si notre propre salut et peut-être même le salut de l'Église et du

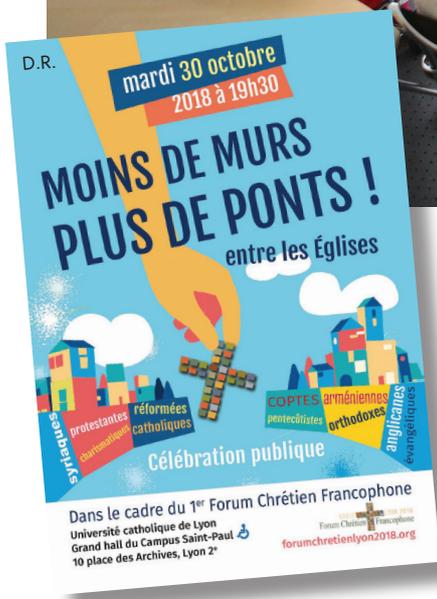


PIERRE BLANZAT,
pasteur de l'Église protestante unie de Lyon, délégué à l'œcuménisme pour le pôle lyonnais de la Fédération protestante de France, membre du comité organisateur du 1^{er} Forum chrétien francophone à Lyon.

monde ne dépendrait pas directement de nos efforts !!!

Certes le « stakhanovisme ecclésial » concerne un petit nombre de personnes, mais qui paraissent à ce point essentielles pour la vie (parfois la survie) et le développement de nos paroisses, que beaucoup se demandent comment on ferait sans elles. Ces « paroissiens et paroissiennes en or » toujours dispo, corvéables à merci pour préparer « avant », assurer « pendant », et prendre en charge « après » les suites des milles et une activités et projets de l'Église... Que jouent-ils de leur salut dans tous ces efforts ? De la même manière je dois dire, que m'interroge ma propre inclination à lancer sans cesse de nouvelles initiatives et de nouveaux projets qui viennent parfois boursouffler l'agenda déjà fort plein d'une paroisse bien active et vivante. Donnons-nous là, le témoignage d'hommes et de femmes vraiment « libérés » du besoin de justifier leurs vies par leurs œuvres ? La question est rude pour quiconque connaît son catéchisme de base mais elle est plus cruelle encore si personnellement on a fait du « *sola gratia* » le cœur de l'Évangile qui nous fait vivre !

Au milieu du « toujours plus » que l'on se demande à soi-même, aux autres et à l'Église et qui risque à la fin d'épuiser tout le monde... comment introduire un peu de résistance, de démaîtrise, de vraie gratuité ? Une piste possible et pratique – est peut-être d'installer au cœur de nos emplois du temps boulimiques – des moments gratuits – des rencontres « pour rien » - pour rien



▲ « Moins de murs, plus de ponts entre les Églises »
Chaque jeudi matin, temps de prière œcuménique dans la chapelle de l'UCLY (campus St Paul) : quand la grâce de la prière élargit nos cœurs à la fraternité en Christ.

◀ Affiche du premier Forum chrétien francophone.

d'autre que de goûter ce qui nous est offert par le Seigneur.

C'est dans cet esprit, qu'avec quelques collègues prêtres, pasteurs et laïcs engagés, nous avons il y a bientôt trois ans, décidé de vivre un temps de partage et de prière au cœur de Lyon. Chaque jeudi matin, à 8 h nous partageons le café puis nous prions ensemble le texte du dimanche à suivre... pour rien ! Pour rien d'autre que pour la joie d'être ensemble – de pouvoir faire halte au début d'une journée généralement bien remplie ! Un rendez-vous totalement libre – du temps offert – du temps gratuit : une bouffée d'oxygène disponible à qui veut ! L'initiative a démar-

ré à 5 ; aujourd'hui nous sommes plutôt entre 15 et 20 catholiques, protestants, évangéliques, charismatiques dont une bonne partie exerce un ministère à « plus que plein temps ». La fraternité spirituelle qui se tisse dans ce rendez-vous hebdomadaire s'approfondit – se simplifie. Nous prenons conscience que beaucoup de nos actions œcuméniques locales sont de fait mystérieusement irriguées et vivifiées par ce temps gratuit... Le récent Forum chrétien francophone qui s'est tenu à Lyon a été pour nous l'occasion d'en témoigner avec reconnaissance.

L'expérience m'a permis de réaliser combien il s'agit un « saint gaspillage » que de passer du temps ensemble « pour rien », entre frères et sœurs d'Églises différentes... Je rends grâce pour chacun d'eux et pour la gratuité de nos rendez-vous matinaux qui m'aident, très concrètement, à remettre la grâce au cœur de ma vie et de mon ministère. ■



© I.K.

Christian Baccuet

« Rencontrant pour la première fois un prêtre catholique, j'avais le sentiment de voir un frère. »

Pasteur de l'Église protestante unie de France à Paris dans les 6^e et 7^e arrondissements, membre du Groupe des Dombes, qui rassemble des théologiens catholiques et protestants, Christian Baccuet est passionné par le dialogue œcuménique. Père de trois enfants, il nous présente à travers son itinéraire comment, en Église, altérité et unité se fécondent mutuellement.

Propos recueillis par Ivan KARAGEORGIEV

REPÈRES

Naissance en décembre 1963 à Alès dans les Cévennes
1981-1984 – Licence d'histoire (Université de Lyon II)
1984-1987 – Licence de théologie protestante (IPT Paris)
1987-1989 – Service civil d'objecteur de conscience au sein de l'ACAT
1989-1990 – Maîtrise de théologie avec mémoire sur la revue *Les Cahiers de la Réconciliation* (Faculté de théologie protestante de Montpellier)
1991 – Reconnaissance de ministère (ordination pastorale) ▶

Je suis né à Alès dans les Cévennes en décembre 1963. Mon père était pasteur dans un petit village, Saint-André-de-Valborgne. J'ai ensuite grandi au nord de l'Ardèche dans la ville d'Annonay. Mon épouse est assistante sociale et nous avons trois enfants : une fille âgée de 26 ans, infirmière, et deux garçons de 24 et 21 ans, encore étudiants, l'un en philosophie et l'autre en histoire. Je suis né dans une famille protestante depuis de nombreuses générations, dont le protestantisme remonte presque jusqu'au début de la Réforme. Plusieurs de mes ancêtres étaient des pasteurs. À l'âge de 14 ans, je voulais déjà devenir pasteur. J'aimais beaucoup les activités paroissiales, même les plus banales, comme ranger après le culte, par exemple. En même

temps, je n'ai jamais fantasmé le ministère pastoral. Je voyais à travers mon père les coulisses de cet engagement : c'est précisément cela qui me plaisait ! Je le pensais à l'époque et je n'ai pas changé d'avis depuis : il n'y a pas de plus beau métier au monde que d'être pasteur. Je n'ai jamais déchanté même si la réalité est toujours plus complexe lorsqu'on l'expérimente soi-même, à la fois plus joyeuse et plus pénible.

Deux expériences œcuméniques m'ont particulièrement marqué lors de mon enfance. La première remonte à l'âge de 8-9 ans, lorsqu'au retour d'une balade dans les Pyrénées j'ai vu d'en haut le petit village d'Osse-en-Aspe, 300 habitants, et que mon regard s'est figé sur les clochers du temple protestant et de l'église catholique, situés à



© I.K.

▲ Dans la chapelle de la rue Madame à Paris, bâtie en 1857 à proximité du Jardin du Luxembourg. Un culte y est célébré chaque dimanche à 18h30. Le vêtement du pasteur est inspiré de la toge des professeurs d'université. Il indique la mission de prédication et d'enseignement.

150 mètres l'un de l'autre. J'ai été saisi d'un sentiment de tristesse et d'incompréhension. Pourquoi les quelques chrétiens qui s'y trouvaient devaient-ils célébrer le même Seigneur chacun de leur côté ? La deuxième fut ma première rencontre, à l'âge de 12-13 ans, avec un prêtre catholique. Je me suis complètement retrouvé dans la manière dont il annonçait Jésus-Christ. J'avais le sentiment de voir un frère et pas un étranger.

En débutant mes études de théologie – quatre ans à l'Institut protestant de théologie de Paris (IPT) et un an à la Faculté de théologie protestante de Montpellier – je n'avais qu'un seul objectif : devenir pasteur et non pas chercheur ou enseignant. À l'époque on ne pouvait pas entrer à l'IPT directement après le baccalauréat. Un autre parcours était préalablement requis. Aussi, j'ai fait des études d'histoire à Lyon, jusqu'à la licence. Mes études de théologie furent interrompues par le service national. J'ai choisi d'être objecteur de conscience*, et j'ai effectué un service civil pendant deux ans au siège de l'ACAT* : Action des chrétiens

pour l'abolition de la torture, à Paris, avant de reprendre mon cursus initial en théologie. J'ai soutenu un mémoire de maîtrise à la Faculté de Montpellier sur la revue du Mouvement international de la Réconciliation*, *Les Cahiers de la Réconciliation*.

À l'issue de mes études, j'ai été nommé en 1991 pasteur pour deux paroisses : Nevers et Moulins au centre de la France. J'étais le premier pasteur à expérimenter une nouvelle configuration unissant ces deux communautés situées à 60 kilomètres l'une de l'autre. Dans la région, les protestants sont peu nombreux et très dispersés, mais les petites communautés sont assez engagées. Étant le seul pasteur pour le secteur, j'avais beaucoup de prêtres en vis-à-vis et c'était le plus souvent très fraternel. En 1998, j'ai été nommé au Vésinet dans les Yvelines. C'était une paroisse très différente sociologiquement et beaucoup plus centrée géographiquement. Il y avait un groupe œcuménique catholique-réformé très actif où sont entrées les paroisses baptiste de Montesson/Sartrouville et orthodoxe de Louveciennes ; là sont nées de belles amitiés.

► **2006** – Devient membre du Groupe des Dombes

2007-2017 – Président de la commission des ministères de l'Église réformée de France puis de l'Église protestante unie de France

2017 – Soutenance d'une thèse doctorale : « Le ministère, nœud gordien de l'œcuménisme ? », Faculté de théologie protestante de Strasbourg
Ministère pastoral au sein des paroisses de Nevers et Moulins (1991-1998), du Vésinet (1998-2007) et depuis 2017 de Paris/Pentemont-Luxembourg Marié, père de trois enfants

*** Objecteur de conscience**

Les personnes objectant en conscience au fait d'apprendre à manipuler les armes et par conséquent à tuer (y compris dans le cadre de la défense d'une société) et refusant ainsi d'effectuer un service militaire allaient en prison jusqu'à 1963. Après que le statut d'objecteur de conscience a été reconnu, ils devaient envoyer une demande auprès du Ministère de la Défense et effectuer un service de deux ans au sein d'une association, au lieu d'une année de service militaire, obligatoire jusqu'en 2001. En cas de mobilisation générale, ils étaient affectés à des entités non militaires (notamment les services de l'infirmierie).

*** ACAT**

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

est une association œcuménique fondée en 1974. Son objectif premier est de lutter contre la torture, en soutenant des personnes emprisonnées pour leurs opinions religieuses ou politiques, non seulement par le biais des lettres et des pétitions adressées aux gouvernements respectifs, mais également par la prière aussi bien pour les victimes que pour leurs bourreaux. Elle fonde son action sur un réseau actif de 39 000 membres adhérents, donateurs et salariés.

(Vous trouverez le message de soutien du CÉCEF adressé à l'ACAT à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme à la page 11).

En 2007, j'ai été appelé à devenir président de la commission des ministères de l'Église réformée de France (aujourd'hui l'Église protestante unie de France), en charge du discernement des vocations. Il s'agit d'accompagner les candidats au ministère pastoral, tout au long des études théologiques, avec différentes étapes de discernement, jusqu'à la fin des deux premières années de travail pastoral du « proposant » en vue de son ordination-reconnaissance du ministère. À l'issue de dix ans à la présidence de cette commission, je suis arrivé en 2017 dans la paroisse de Pentemont-Luxembourg à Paris. Elle regroupe deux temples : celui de Pentemont dans le septième arrondissement (106 rue de Grenelle) et celui du Luxembourg dans le sixième (58 rue Madame), situé à proximité du jardin du même nom. Nous sommes deux pasteurs en son sein ; ainsi, j'ai le plaisir de collaborer avec le pasteur Andreas Lof, lui-même œcuméniquement très engagé.

J'ai eu la joie de participer à la naissance de l'Église protestante unie de France, lorsque j'étais président de la commission des ministères. Cette Église est un aboutissement précieux du dialogue luthéro-réformé. Un des enjeux était de créer un seul corps

de ministres et non pas simplement de faire des ajustements dogmatiques ou institutionnels. Alors que l'histoire montre que les protestants sont plus aptes à la division qu'à l'union, la Concorde de Leunberg signée en 1973 par la plupart des Églises luthériennes et réformées d'Europe a ouvert une nouvelle dynamique. Se reconnaissant en pleine communion les unes avec les autres, sur la base de la prédication fidèle de l'Évangile et de l'administration fidèle des sacrements, les Églises signataires peuvent non seulement partager la communion et la concélébrer, mais aussi interchanger leurs ministres qui ont la possibilité de passer d'une Église à l'autre tout en restant dans la même communion. Il y a des Églises protestantes, notamment en Allemagne, qui ont mis assez rapidement l'accord en œuvre, en fondant des Églises unies. Cependant en France, cela a pris plus de temps, notamment en raison de la place spécifique des Églises d'Alsace et Moselle. Ces dernières étant sous le régime du concordat, on a du renoncer à la création d'une seule Église luthéro-réformée sur l'ensemble de son territoire. En effet la constitution française reconnaît quatre cultes en Alsace-Moselle : le catholique, l'israélite,



▲ Christian Baccuet, dans son bureau au temple du Luxembourg (58 rue Madame). Au mur, une gravure du temple du Vésinet, une de ses anciennes paroisses.



© SEK/Olivier Hochstrasser.

◀ Le 16 septembre 2018, une déclaration d'intention, signée par le pasteur Gottfried Locher, président de la Communion d'Églises protestantes en Europe et le cardinal Kurt Koch, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, a marqué l'ouverture d'un dialogue officiel entre les deux instances.

le réformé et le luthérien. Unir les deux derniers ne pouvait pas se faire sans changer la constitution française. Ainsi les deux Églises sont restées juridiquement indépendantes tout en fusionnant dans une union d'Églises : l'UÉPAL - Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine. La différence peut paraître subtile, mais l'ÉPUdF est une Église, avec un seul synode national qui est son organe décisionnel. Les Églises de l'UÉPAL gardent chacune sa propre organisation, en raison de la séparation juridique. Elles envoient, en revanche, des délégués à une assemblée d'union qui prend les décisions fondamentales. Dans l'ÉPUdF, l'identité luthérienne ou réformée de chaque paroisse est préservée. Il ne s'agit pas, bien entendu, de niveler et de perdre la richesse de l'altérité, mais au contraire de la vivre ensemble. L'ÉPUdF et l'UÉPAL collaborent étroitement au sein de la Communion protestante luthéro-réformée (CPLR).

La communion d'Églises protestantes en Europe (CÉPE) réunit depuis la signature de la Concorde de Leuenberg une centaine d'Églises en communion ecclésiale les unes avec les autres. Lors des assemblées générales de la CÉPE, des prises de positions communes sur différents sujets sont étudiées et adoptées. Le projet d'une synodalité européenne est un long chantier, encore à poursuivre, car la question de la visibilité structurelle est particulièrement épineuse en milieu protestant.

« **Le ministère : nœud gordien de l'œcuménisme ?** » était le sujet de mon travail doctoral. Ma thèse a été écrite sous la direction d'André Birmelé et soutenue en 2017 au sein de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg. J'y ai analysé les deux séries de grands dialogues que l'Église catholique a menés d'une part avec la Fédération luthérienne mondiale et d'autre part avec l'Alliance réformée mondiale (devenue en 2010 la Communion mondiale d'Églises réformées), sur la question des ministères. Cette recherche m'a offert l'opportunité d'approcher beaucoup mieux l'ecclésiologie catholique et de découvrir sa cohérence, sa richesse, ses nuances. Du côté protestant, la problématique ecclésiologique n'est pas développée de manière aussi systématique et explicite, mais ce travail m'a permis de la faire ressortir de manière plus explicite ; elle est aussi riche et cohérente !

La quête d'une unité visible entre les chrétiens se trouve au cœur du dialogue œcuménique. Si on pense à des structures communes, on se rend vite compte des difficultés parfois insurmontables du chantier. Peut-on cependant envisager une visibilité

Peut-on cependant envisager une visibilité sous une autre forme qu'institutionnelle ?

*** Mouvement international de la Réconciliation**

L'IFOR, International Fellowship of Reconciliation, mouvement international prônant la non-violence évangélique, est né en 1914 ; il était essentiellement protestant au début, puis est devenu œcuménique et même interreligieux dans certains pays. Martin Luther King en a fait partie. Le MIR est la branche française de l'IFOR, fondée en 1923. Sa revue, *Les Cahiers de la Réconciliation*, paraît encore aujourd'hui en France.



D.R.

▲ **Dietrich Bonhoeffer, théologien luthérien allemand (1906-1945) engagé dans la lutte contre le nazisme et la résistance à Hitler. Il a été arrêté, détenu dans plusieurs camps puis assassiné en 1945 juste avant la fin de la Seconde Guerre mondiale.**

sous une autre forme qu'institutionnelle, peut-on davantage œuvrer pour une union spirituelle ? On a souvent opposé spirituel et visible, comme si la communion ecclésiale ne pouvait pas se faire sans structures juridiques ou organisationnelles communes. À mes yeux, nous devrions œuvrer davantage à la visibilité d'une communion spirituelle. Il ne faut pas, bien entendu, se figer dans le *statu quo* et la cohabitation pacifique, en se disant : « on est tous frères et soeurs, tout va bien », sans faire aucun effort pour aller vers l'autre. Cependant, reconnaître mutuellement nos ministères respectifs et fusionner des ecclésiologies très différentes sans renier leurs logiques me semble très difficile, voire impossible : les petits pas nous rapprochent, mais les différences ecclésiologiques fondamentales demeurent séparatrices. Pouvoir se reconnaître mutuellement et pleinement comme Églises et s'inviter à nos célébrations eucharistiques, en offrant à l'autre chrétien l'hospitalité eucharistique, me semblerait être un signe visible concrétisant cette communion spirituelle. Il ne s'agirait pas de concélébrer ensemble ou d'inventer une célébration commune où sein de laquelle finalement personne ne se retrouverait, mais de garder la richesse de nos célébrations respectives, tout en permettant à l'autre d'y participer pleinement.

Dans le regard de Dieu, nous sommes déjà en communion et nous devons essayer de vivre le don reçu, en nous convertissant toujours davantage au Christ. Chaque chrétien et chaque Église chrétienne a besoin de cette conversion. Ainsi la « conversion » devient le pendant de la communion, car elle est liée avec la « conversation », l'échange sincère avec l'autre, disciple du Christ lui aussi. La communion ecclésiale n'est pas devant nous, elle nous est donnée en Christ. La conversion ne la construit pas, mais nous permet de la vivre et finalement de découvrir l'amour de Dieu à l'égard de chacun de nous. Je suis aimé pleinement par Dieu, vous l'êtes tout autant. On n'est pas aimé de la même manière, car nous sommes différents, mais avec le même amour, avec la même intensité. Si Dieu aime pleinement l'un, cela ne l'empêche nullement d'aimer pleinement

l'autre. Au contraire, Il aime tous ses enfants avec tout son amour. Aussi je me demande si on ne pourrait pas étendre la notion catholique de *subsistit in*, selon laquelle l'Église du Christ subsiste en plénitude dans l'Église catholique romaine – ce qui représente une vraie avancée dans la pensée catholique –, aux autres Églises chrétiennes : l'Église du Christ subsiste en plénitude dans les autres Églises, même si c'est de manière différente. **Souvent on conçoit l'Église en rapport principalement à ses origines**, son histoire, ses traditions, ses structures et une telle démarche risque de transformer les richesses de nos identités confessionnelles en murs de séparations. Pourrait-on davantage penser l'Église en regardant en avant, dans le projet de Dieu, en termes d'espérance et finalement d'eschatologie ? Il ne s'agit pas d'être infidèle au passé, mais de considérer la mission et la réalité de l'Église du point de vue du règne de Dieu par lequel elle chemine, dans une origine qui est devant nous, et d'essayer de vivre en frères et soeurs en Christ, ensemble signe, instrument et avant-goût du Royaume.

La fraternité nous permet de vivre différents, mais ensemble ; on peut s'aimer les uns les autres parce que le Christ nous aime. Or, il nous aime non pas parce que nous sommes pareils à Lui. Dans son livre *De la vie communautaire*, paru pour la première fois en 1937, Dietrich Bonhoeffer* fait une distinction, que je trouve importante pour le dialogue œcuménique, entre deux types de communautés. Dans celles de type « psychique », on se retrouve parce qu'on s'aime bien ; selon lui, cela est très dangereux, car la vie d'une communauté, fondée sur des sentiments humains, est très aléatoire et peut d'un moment à l'autre voler en éclats. Aussi, Bonhoeffer nous met en garde contre l'idéalisation de l'Église. À ses yeux c'est une bénédiction divine d'être déçu par l'Église, car autrement nous allons tôt ou tard commencer à haïr nos frères et soeurs, les jugeant infidèles à cet idéal. Comme antidote à ces communautés, Bonhoeffer propose des communautés de type « pneumatique », mues non pas par nos affects, mais par l'Esprit Saint. C'est dans de telles communautés que l'altérité peut vraiment s'exprimer : il peut y avoir des gens avec qui j'ai moins d'affinités tout en vivant la communion fraternelle avec eux, si elle est fondée non pas sur nos ressemblances, mais sur le souffle de Dieu, sur le Christ entre nous. ■

On n'est pas aimé de la même manière...

Jalons sur la route de l'unité

Septembre - Novembre 2018

5 - 8 septembre 2018

Discernement et vie chrétienne

Bose – Le 26^e colloque œcuménique international de spiritualité orthodoxe s'est tenu au monastère de Bose du 5 au 8 septembre 2018 sur le thème « Discernement et vie chrétienne ». Plusieurs hiérarques, dont le pape François et le patriarche œcuménique Bartholomée, ont adressé des messages aux participants, lus au début de la session. Le frère Enzo Bianchi, fondateur de la communauté, a défini le discernement comme « art de choisir » lié non seulement à la vie personnelle, mais aussi à la vie ecclésiale et aux relations entre les Églises. Une vingtaine d'orateurs venus du monde entier ont approfondi le sujet chez les Pères de l'Église. Ils ont précisé le rapport du discernement au temps présent et l'histoire ecclésiale, sans oublier le rôle précieux de cette vertu pour la vie chrétienne, les dialogues œcuméniques et les accords théologiques.

Source : monasterodibose.it



12 septembre 2018

Journée nationale œcuménique des soins palliatifs



Zurich – Organisée le 12 septembre 2018 conjointement par la Fédération

des Églises protestantes de Suisse [FÉPS] et la Confédération des évêques suisses, la Journée nationale œcuménique « Communautés de soins : les soins palliatifs dans les paroisses » a rassemblé à Zurich quelques 80 experts et responsables protestants et catholiques. Aujourd'hui, l'accompagnement spirituel des personnes malades ou en fin de vie par des aumôniers « n'est plus une évidence » et de « nouvelles ré-

ponses » sont nécessaires selon Esther Gaillard, vice-présidente du FÉPS. Aussi, l'investissement des paroisses dans la prise en charge des malades, notamment dans le cadre des soins palliatifs ambulatoires, est vital. Une manière de vivre l'Église « en dehors des murs des églises » selon Christoph Sigrist, enseignant en diaconie à l'Université de Berne, permet aux personnes atteintes d'une maladie incurable, même en fin de vie et malgré leur isolement, d'appartenir à une communauté élargie.

Sources : kirchenbund.ch et cath.ch

20 septembre 2018

« Accueillir les migrants, jusqu'où ? »

Montbéliard – Les conférences « Parlons-en ! » sont une initiative du diocèse de Belfort-Montbéliard, mise en place par Mgr Blanchet, pour accompagner la parole de l'Église dans l'espace public, sur des sujets d'actualité et de société.

À l'espace Saints Pierre et Paul de Montbéliard, catholiques et protestants se sont retrouvés le 20 septembre 2018 pour une soirée d'échanges sur la question de l'accueil des migrants et des réfugiés, animée conjointement par Mgr Dominique Blanchet et l'Inspecteur ecclésiastique luthérien, le pasteur Mayanga Elysé Pangu. Deux cent cinquante personnes étaient présentes. Les intervenants ont présenté un point de vue commun confessionnel, protestant et catholique, sur la question.

Dans un premier temps, Nicolas Jeune, adjoint de direction chez Forum réfugiés - Cosi à Lyon, a parlé du droit d'asile et de la situation actuelle en France sur l'application de ce droit, d'un point de vue professionnel.

Dans un second temps, Mgr Blanchet et le pasteur Pangu ont, ensemble, interpellé l'assemblée sur les points de vigilance à partir de la Bible et de la foi chrétienne. Parcourant l'Ancien et le Nouveau Testaments, ils ont mon-



▲ De gauche à droite : Mgr Blanchet, le pasteur Mayanga Pangu, l'animateur du débat et Nicolas Jeune.

tré que l'accueil de l'étranger est au cœur de la révélation biblique, malgré les tensions qui traversent les diverses traditions. L'Évangile peut-il éclairer notre action aujourd'hui ? Pas de parole possible sans actes. Malgré des tensions normales dans le discernement, l'Évangile nous donne des repères éthiques pour agir.

Après un temps d'écoute, le public fut invité à partager des questions, dans un débat nourri et respectueux. Le témoignage de deux demandeurs d'asile a concrétisé les propos de la soirée.

Source : père Jean Bouhelier, délégué épiscopal à l'œcuménisme pour le diocèse de Belfort

28 - 30 septembre 2018

HackmyBible

Paris – Le projet *HackmyBible* (littéralement : pirater ma Bible) de l'Al-

liance biblique française [ABF] a réuni du 28 au 30 septembre 2018 plus de quarante participants et une trentaine de bénévoles à Paris. Programmeurs, développeurs, biblistes, communicants, entrepreneurs, tous de confessions différentes et passionnés par la Bible, ont travaillé sur sept projets en développant durant le week-end des prototypes d'applications, par exemple *Biblink* : pour établir le lien entre la Bible et l'art, *Bibliscope* : pour générer des liens entre les textes de la Bible, *Raconte-moi la Bible* : un assistant vocal pour mieux connaître la Bible ou *Biblia* : un réseau social

chrétien rassemblant des groupes d'animations d'Églises locales autour de versets bibliques.

Selon un sondage commandité par l'ABF en 2010, 66 % des Français considéraient la Bible comme une référence culturelle, pourtant moins de 1 % déclarait la lire régulièrement. Aussi le présent projet a pour objectif de mieux présenter la Bible dans l'espace numérique, en multipliant les voies d'accès.

Source : hackmybible.com

29 septembre 2018

« Tous chrétiens »

Trappes – Pour la fête de rentrée de l'aumônerie, le 29 septembre 2018, des collégiens et lycéens de Trappes sont allés à la rencontre d'autres chrétiens des environs. Ils ont entendu la prière du Notre Père récitée en arabe par des catholiques maronites de Trappes. Puis, en rencontrant les protestants de Miss Pop (Fraternité Mission Populaire), ils ont appris qu'ils pratiquent l'évangélisation en actes plutôt qu'en paroles, tout en étant ouverts au dialogue quand une relation de confiance existe. Lors de leur rencontre avec des membres de la

communauté orthodoxe roumaine à la chapelle de la Boissière, ils ont compris que, pour eux, chaque geste, chaque détail de la liturgie est chargé de sens. Après une fervente prière commune pour demander un bon début d'année scolaire, ils ont apprécié un grand goûter avec des brioches et des loukoums. L'après-midi s'est terminé par une messe à l'église Saint-Médard d'Élan-court. Une collégienne a commenté : « c'était intéressant, grave ! »

Source : Claire Mathieu, animatrice d'aumônerie de Trappes (Yvelines)



▲ La paroisse orthodoxe roumaine Saint Jean Cassien - Sainte Geneviève de Trappes a constitué l'avant-dernière étape de la journée œcuménique des élèves.

13 octobre 2018

Le mouvement Sève fête ses 80 ans

Paris – Le mouvement œcuménique et laïc Sève a fêté ses 80 ans le 13 octobre 2018 à Paris sous le chapiteau du cirque Bormann¹ en présence d'un grand nombre de ses adhérents et de responsables d'Églises.

Fondé en 1938 par Marguerite Hoppenot, laïque et mère de famille, à l'appel du cardinal Verdier, archevêque de Paris, il propose à ses 1400 membres en France et à l'étranger, un accompagnement spirituel des personnes en quête de sens. Une place importante à la re-

cherche de l'unité entre les hommes et les chrétiens est accordée en son sein. Aux yeux de sa fondatrice, ces derniers



Mouvement Sève
Être Aimer Servir Unir

parviendront à l'unité s'ils deviennent : « plus chrétiens que catholiques, plus chrétiens que protestants, plus chrétiens qu'orthodoxes, plus chrétiens qu'anglicans, plus chrétiens que progressistes... qu'intégristes. »

Source : mouvement-seve.fr

¹ Vous trouverez un bref reportage des festivités sur le site de l'association : <http://www.mouvement-seve.fr/seve-fete-ses-80-ans/> .

DÉCÈS

Métropolitain BISHOY



© Odaïr Pedrosa Mateus / WCC

Damiette (Égypte), 3 octobre

2018 – Le métropolitain Bishoy de Damiette est décédé le 3 octobre 2018 à l'âge de 76 ans. « Non seulement les Églises du Moyen-Orient, mais aussi les chrétiens du monde entier regretteront la disparition de ce leader dynamique de l'œcuménisme », a confié le secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises [COE], le pasteur Olav Fykse Tveit. Coprésident du dialogue entre les Églises orthodoxes orientales et la Communion anglicane et de celui avec les Églises orthodoxes, le métropolitain copte-orthodoxe a œuvré activement au sein du COE en tant que membre du Comité exécutif (du 2006 à 2013), de « Foi et constitution » et du Comité central (respectivement de 1991 et 2013 jusqu'à son décès). Source : oikoumene.org .

17 - 21 octobre 2018

Le groupe catholique-orthodoxe Saint-Irénée adopte un texte sur la primauté et la synodalité

Graz (Autriche) – La quinzième session annuelle du groupe international de travail catholique-orthodoxe Saint-Irénée s'est déroulée à Graz (Autriche) du 17 au 21 octobre 2018. Les sessions se tinrent à Mariatrost, maison de formation du diocèse, sous la présidence de Gerhard Feige, évêque de Magdebourg, co-président catholique du Groupe de travail, et du nouveau co-président orthodoxe, Mgr Serafim (Joantă), métropolitain roumain d'Allemagne, d'Europe centrale et d'Europe du Nord. Le document « Au service de la communion. Repenser les relations entre primauté

et la synodalité » auquel les 26 théologiens (13 de chaque Église) travaillent depuis quelques années fut adopté à l'unanimité. Disponible pour l'heure en anglais², le rapport de 42 pages explorant la question de point de vue herméneutique, historique et systématique sera prochainement traduit et édité également en français et en allemand.

La prochaine réunion du groupe aura lieu en octobre 2019 à Trbinje



(Bosnie-Herzégovine) et portera sur les questions posées par le schisme et l'unité.

Source : Hervé Legrand, o.p.

² Cf. http://moehlerinstitut.de/pdf/texte/kommunikues/2018_graz_serving_communion.pdf.

LE CHIFFRE

38

C'est le nombre des pays relevés par le rapport annuel, de l'Aide à l'Église en Détresse [AÉD] où des violations importantes de la liberté religieuse ont été constatées.

Publié le 22 novembre 2018, à la veille du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dont l'article 18 garantit la liberté religieuse, l'étude effectuée sur 196 pays à travers le monde, pointe des discriminations dans 17 États et des persécutions dans 21 autres. Ainsi près de 20 % de la population mondiale est assujettie à ces agissements. Pour Marc Fromager, Directeur de l'AÉD, « Le recul militaire de l'État islamique n'a malheureusement pas permis une amélioration de la situation : le fondamentalisme constitue désormais une menace universelle, imminente et omniprésente ».

25 novembre 2018

80 ans d'Association française des foyers mixtes

Créteil – L'Association française des foyers mixtes interconfessionnels chrétiens [AFMIC] organisait une journée de rencontre le 25 novembre 2018 en la cathédrale de Créteil : plus de 80 personnes étaient réunies avec une volonté commune de mettre l'accent sur ce qui les unit, qui est plus important que ce qui divise. Être foyer mixte, c'est être dans une « conversation continue » entre les deux conjoints, et vivre ensemble la richesse des différences.

Le baptême, l'éducation religieuse des enfants, les sacrements, la foi, la réconciliation dans le couple, le dimanche, la prière, la lecture de la Bible en couple, autant de sujets sur lesquels il est toujours important d'échanger et de partager nos expériences, très variables selon les générations ! Et en cette période de déchristianisation et de risque d'exaspérer ses enfants, on n'a plus le luxe de se diviser !

Les foyers mixtes ont un rôle particulier pour faire avancer l'Église et les chré-

tiens dans l'approfondissement de la foi : renoncer à « détenir seul la vérité », et témoigner de la différence comme richesse. En somme, il s'agit d'un modèle vécu de l'unité des Églises.

Mgr Santier a rappelé l'importance de la formation des prêtres sur ces sujets et le rôle clé des foyers mixtes dans les paroisses pour rayonner de l'amour de Dieu. Il a aussi demandé pardon pour les éventuelles maladroites commises et les blessures involontaires.

La journée s'est terminée par une messe. Elle était un témoignage fort d'accueil et d'ouverture pour avancer ensemble sur le chemin de l'unité.

Source : Éric Lombard, président de l'AFMIC

Pages réalisées par Ivan KARAGEORGIEV



Trouvez davantage de Jalons sur unitedeschretiens.fr

18-25 janvier 2018

Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2019

« Tu rechercheras la justice, rien que la justice... » (Dt 16,20)

Les chrétiens d'Indonésie ont préparé cette semaine de prière pour l'unité chrétienne, exprimant à la fois leur inquiétude devant la corruption qui gangrène leur pays, mais aussi leur espérance avec les mots du psalmiste « justice et paix s'embrasent » (Ps 85[84])

Documentation et outils :
www.unitechretienne.org

1^{er} mars 2019

Journée mondiale de prière

Les chrétiennes de Slovaquie ont préparé cette année la célébration, proposée à travers le monde, s'inspirant de la parabole

du grand banquet (Luc 14, 15-24).

Renseignements :
jmp.protestants.org

Beyrouth
22-26 mars 2019

Rencontre œcuménique internationale de jeunes

1000 jeunes entre 18 et 35 ans sont attendus du Liban à une rencontre œcuménique internationale organisée par la communauté de Taizé en collaboration avec les Églises au Liban et le Conseil des Églises au Moyen-Orient.

Renseignements :
www.taize.fr

Paris
12-14 mars 2019

Colloque des Facultés

L'Institut supérieur d'études œcuméniques organise le Colloque des Facultés

autour du 20^e anniversaire de la Déclaration commune sur la doctrine de la justification (1999) : genèse, méthodologie et réception du document œcuménique, un éclairage biblique de ce thème essentiel, sans oublier ses implications concrètes dans la vie des Églises sont au programme.

Renseignements et inscriptions :
ISÉO
Tél : 01 44 39 52 56
<https://www.eventbrite.fr>

Genève
5-7 juin 2019

Colloque Karl Barth

La Faculté de théologie de l'Université de Genève organise un colloque international, cent ans après la publication du commentaire sur l'Épître aux Romains du grand théologien réformé. Langues : français, anglais, allemand.

Renseignements :
www.unige.ch

Paris
1^{er}-4 juillet 2019

Liturgies de pèlerinage

La 66^e Semaine d'études liturgiques, organisée par l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge étudiera les enjeux théologiques et pastoraux des liturgies de pèlerinage, véhiculés par différentes Églises chrétiennes.

Renseignements et inscriptions :
www.saint-serge.net

 Trouvez davantage d'annonces sur unitedeschretiens.fr



ABONNEMENT POUR UN AN (4 NUMÉROS)

France et Union européenne : 28 € ; Autres pays : 32 €

- ✓ **Abonnez-vous sur internet :**
revue-unitedeschretiens.fr (règlement sécurisé par carte bancaire)

OU

- ✓ **Abonnez-vous par courrier :**
Envoyez le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement, à :
[Unité des Chrétiens - abonnements – 58 avenue de Breteuil – F-75007 Paris](mailto:unitedeschretiens@unitedeschretiens.fr)

Bulletin d'abonnement à *Unité des Chrétiens*

Madame Soeur Monsieur Pasteur Père Diacre

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Téléphone :

Adresse électronique :@.....

« Tu rechercheras la
justice, rien que la
justice... »

Dt 16, 20